2013–2018

15

Éducation et science

Neuchâtel 2020

Intensité des études dans les hautes écoles suisses

De 2013/2014 à 2017/2018

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Domaine «Éducation et science»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Intensité des études et mobilité des étudiants – Méthodes et résultats du relevé ASBOS 2013/14, Neuchâtel 2016, Numéro OFS 1594-1400

Intensité des études et mobilité des étudiants – Années d'études 2014/15 à 2016/17, Neuchâtel 2018, Numéro OFS 1596-1700

Mobilité des étudiants des hautes écoles suisses de 2013 à 2016, Neuchâtel 2019, Numéro OFS 1893-1600

Domaine «éducation et science» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 – Éducation et science

Intensité des études dans les hautes écoles suisses

De 2013/2014 à 2017/2018

Rédaction Katharina Gallizzi, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2020

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Katharina Gallizzi, OFS, tél. 058 463 67 63, katharina.gallizzi@bfs.admin.ch

Rédaction: Katharina Gallizzi, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress / Print

Graphiques: section DIAM, Prepress / Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2020
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 1594-1802

ISBN: 978-3-303-15665-0

Table des matières

1 Introduction 5

1.1 Contexte 5

1.2 Objectifs 5

1.3 Sources de données 6

1.4 Mode de présentation des résultats 6

2 Vue d'ensemble des deux types de hautes écoles 7

2.1 Intensité annuelle des études 7

2.2 Intensité moyenne des études durant une phase d'études 9

2.3 Intensité des études en fonction de l'année d'études 9

3 Hautes écoles universitaires 12

3.1 Intensité annuelle des études 12
3.1.1 Niveau d'études et groupe de domaines d'études 12
3.1.2 Haute école 14

3.2 Intensité moyenne des études durant une phase d'études 15
3.2.1 Niveau d'études et groupe de domaines d'études 15
3.2.2 Haute école 16

4 Hautes écoles pédagogiques 17

4.1 Intensité annuelle des études 17
4.1.1 Niveau d'études et branche d'études 17
4.1.2 Haute école 18

4.2 Intensité moyenne des études durant une phase d'études 20
4.2.1 Niveau d'études et branche d'études 21
4.2.2 Haute école 21

5 Intensité des études selon la branche d'études évaluée dans les hautes écoles universitaires 22

Annexe 25

Définitions 25

Remarques méthodologiques 25

Abréviations 27

Bibliographie 27

1 Introduction

1.1 Contexte

Trois étudiants sur quatre exercent une activité lucrative et 5% d'entre eux ont des enfants dont ils s'occupent[1]. Ces obligations, mais aussi d'autres facteurs tels que la maladie, peuvent les mettre dans l'impossibilité de mener à temps plein leurs études dans une haute école. Consciente de ce problème, swissuniversities, l'organisation faîtière des hautes écoles suisses, s'est penchée sur le sujet et a publié en décembre 2018 des recommandations sur la flexibilisation et les études à temps partiel[2]; elle conclut dans ce rapport que la diversité de la population estudiantine a augmenté et appelle de ses vœux des modèles d'études plus souples, qui permettent aux étudiants de poursuivre leurs études à temps partiel.

Les étudiants à temps partiel sont déjà nombreux dans les hautes écoles et il existe toute une série de possibilités de mener de front études et autres obligations. On peut classer les hautes écoles en trois grandes catégories, en fonction de la manière dont elles gèrent les étudiants à temps partiel:

1. Les hautes écoles qui conçoivent des filières particulières pour les études à temps partiel. C'est le cas de nombreuses hautes écoles spécialisées (HES)[3] et hautes écoles pédagogiques (HEP).
2. Les hautes écoles qui permettent en principe d'étudier à temps partiel, mais sans prévoir de filières particulières: les étudiants y sont libres de concevoir leurs études comme ils l'entendent et d'adapter leur charge horaire d'un semestre à l'autre. Ce modèle est souvent retenu par les hautes écoles universitaires (HEU)[4].
3. Les hautes écoles qui exigent de leurs étudiants qu'ils étudient à plein temps[5].

Le modèle appliqué dépend souvent tant de la haute école que de la filière ou du niveau d'études.

1.2 Objectifs

L'objectif de cette publication est de dresser, sur fond de grande diversité de modèles d'études, un tableau détaillé de l'intensité des études dans les hautes écoles suisses. Quelle est l'intensité des études dans les différentes hautes écoles et filières? Est-elle plus élevée chez les femmes que chez les hommes par exemple, ou observe-t-on des écarts selon l'âge ou selon le lieu de scolarisation?

La présente publication présente l'évolution de l'intensité des études au cours du cursus et l'intensité moyenne sur des phases complètes d'études. Elle a donc comme objectif d'aider à mieux comprendre la réalité des études en Suisse et d'indiquer aux décideurs au sein des hautes écoles, du monde politique et de l'administration quelles institutions proposent déjà, et à quelles conditions, des systèmes flexibles d'organisation des études tels qu'ils sont recommandés par swissuniversities.

L'enquête menée par l'Office fédéral de la statistique sur la situation économique et sociale des étudiant-e-s[6] fournit des informations sur la situation d'études et de vie des étudiants à temps partiel. Les informations présentées ici trouveront un complément idéal dans le rapport thématique «Étudiants à temps partiel dans les hautes écoles suisses», qui exploite les données de l'enquête 2016.

Ce rapport se fonde sur les déclarations des étudiants et décrit les conditions d'études et de vie des personnes menant des études à temps partiel auprès d'une haute école suisse, en les comparant à celles des étudiants à plein temps. On y apprend par exemple dans quelle mesure le temps dont disposent les étudiants à temps partiel ou leur situation financière se distinguent de ceux des étudiants à plein temps, ou encore quelles chances et quelles difficultés présentent les études à temps partiel.

[1] OFS (2017): «Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s»; voir aussi le rapport thématique de l'enquête 2016 «Étudiants à temps partiel dans les hautes écoles suisses» (OFS 2020).

[2] www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Lehre/Flexibilisation.pdf

[3] www.studium-schweiz.ch/de/info/teilzeitstudium.html *(en allemand)*

[4] p. ex. l'Université de Zurich (www.studienberatung.uzh.ch/de/hilfezurstudienwahl/gestaltungdesstudiums.html)

[5] p. ex. l'EPFZ (www.schweizamwochenende.ch/nachrichten/die-teilzeit-elite-131069360)

[6] pour des informations sur cette enquête, voir: www.etudiants-stat.admin.ch

1.3 Sources de données

Le projet «Adaptation de la statistique des étudiants au système de Bologne» (ASBOS, pour Anpassung der Studierendenstatistik an das Bologna System) a été lancé afin de pouvoir dresser un tableau des taux d'études malgré la très grande diversité des modèles d'études (voir point 1.1). Les hautes écoles suisses ont commencé à appliquer la réforme de Bologne en 2002. L'introduction des filières bachelor et master qui en a découlé a transformé le paysage suisse des hautes écoles. Elle a eu comme corollaire la modularisation des filières et l'augmentation de l'interdisciplinarité. Par ailleurs, la mise en place du système de crédits ECTS a permis de mieux suivre et mesurer le comportement des étudiants tout au long de leurs études. Sur la base de l'évaluation de ces crédits, le relevé ASBOS enregistre depuis l'année académique 2013/2014 la charge de travail des étudiants, exprimée en équivalents plein temps (EPT), en fonction de la branche et du lieu d'études. Ce relevé est mené dans les HEU et les HEP, mais pas dans les HES pour le moment (en raison de différences de systèmes).

Cette publication se fonde sur les données du relevé ASBOS des années académiques 2013/2014 à 2017/2018, qui comprennent toutes les prestations fournies dans une HEU ou une HEP de Suisse par des étudiants immatriculés au niveau bachelor ou master, ou dans une filière d'études de niveau diplôme pour la formation des enseignants du degré secondaire II (diplôme Sec. II). Les prestations évaluées dans les hautes écoles spécialisées ne peuvent pas être prises en compte ici, puisqu'elles n'ont pas été relevées dans l'enquête, pas plus que les prestations fournies dans des HES par des étudiants immatriculés dans une HEU ou une HEP.

1.4 Mode de présentation des résultats

L'intensité des études est indiquée en EPT, c'est-à-dire le temps de travail calculé en pourcentage par rapport à des études à plein temps, un EPT de 100% correspondant à une prestation de 60 crédits ECTS évalués par an (voir l'annexe pour davantage de détails).

Les informations sont généralement fournies en valeurs moyennes d'intensité d'études. Toutefois, pour obtenir une répartition des différentes valeurs, dans certains chapitres l'intensité des études se subdivise en trois catégories, facilitant ainsi l'interprétation des données. La catégorie «Intensité des études de 90% et plus» correspond à des études à plein temps, la catégorie «Intensité des études de 50 à 89%» à des études à temps partiel avec priorité accordée aux études et la catégorie «Intensité des études de moins de 50%» à des études à temps partiel avec priorité accordée à d'autres activités.

En raison du nombre plutôt modeste de cas, les séries chronologiques par domaine d'études ou même par branche d'études peuvent afficher des variations relativement importantes, qui s'expliquent souvent par des facteurs externes tels qu'une réorganisation des sessions d'examens et ne reflètent donc pas forcément le comportement des étudiants. Nous avons donc renoncé à établir des séries chronologiques selon le domaine d'études. Les informations en fonction du domaine d'études ne sont ainsi présentées que pour la dernière année académique disponible (2017/2018), ou sous forme de moyenne, sur des phases d'études complètes.

2 Vue d'ensemble des deux types de hautes écoles

2.1 Intensité annuelle des études

Ce chapitre traite de l'intensité annuelle des études dans les hautes écoles universitaires (HEU) et des hautes écoles pédagogiques (HEP) durant les années académiques allant de 2013/2014 à 2017/2018. Les analyses qui y sont faites ne prennent en compte que les étudiants dont les prestations ont été évaluées durant l'année académique en question et qui étaient immatriculés aux niveaux bachelor ou master ainsi que ceux des filières d'études de niveau diplôme pour la formation des enseignants du degré secondaire II (diplôme Sec. II).

On compte en moyenne 6% par an d'étudiants immatriculés dans les HEU et 8% dans les HEP qui ne font pas évaluer de prestations. Les raisons de cette situation sont diverses : certains ont certes poursuivi leurs études, mais sans se faire évaluer durant l'année académique concernée, d'autres les ont interrompues le temps par exemple de faire un stage ou leur service militaire ou encore pour des raisons de santé. Pour établir l'intensité annuelle des études, seules sont prises en compte les personnes qui figurent dans les données ASBOS de l'année en question ; celles qui n'ont pas fait évaluer de prestations ne s'y trouvent donc pas.

Le nombre d'étudiants qui remplissent les critères mentionnés ci-dessus et entrent par conséquent dans la population analysée dans le cadre du relevé ASBOS a augmenté de 117 000 durant l'année académique 2013/2014 à 130 000 en 2017/2018 (T 2.1).

L'intensité moyenne des études est restée très stable de 2013/2014 à 2017/2018, puisqu'elle s'est située entre 81 et 82% (T 2.1).

Sexe et lieu de scolarisation

Lors de toutes les années académiques analysées, l'intensité moyenne des études n'a pas varié de plus d'un point de pourcentage en fonction du sexe (T 2.1).

L'intensité des études ne présente pratiquement pas non plus de différence en fonction du lieu de scolarisation (Suisse ou étranger). Ici ont été comparées les personnes de nationalité étrangère qui étaient domiciliées à l'étranger quand elles ont obtenu leur certificat d'accès aux études supérieures (scolarisation à l'étranger) avec les Suisses et les personnes étrangères qui étaient domiciliées en Suisse quand elles ont obtenu ce même certificat (scolarisation en Suisse). Dans chacune des cinq années prises en compte, la différence entre ces deux groupes ne dépasse pas le point de pourcentage (T 2.1).

Intensité moyenne des études selon le sexe, le lieu de scolarisation et la classe d'âge, de 2013/2014 à 2017/2018 **T 2.1**

	2013/2014[1]		2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
Total	**81%**	**116 713**	**82%**	**122 516**	**82%**	**125 020**	**82%**	**127 057**	**81%**	**129 852**
Sexe										
Hommes	81%	53 171	82%	55 843	82%	56 894	82%	57 820	81%	58 822
Femmes	82%	63 542	82%	66 673	82%	68 126	82%	69 237	81%	71 030
Lieu de scolarisation										
Suisse	81%	98 432	82%	103 601	82%	106 078	82%	107 690	81%	109 942
Étranger	81%	18 281	81%	18 915	81%	18 942	81%	19 367	81%	19 910
Âge										
moins de 20 ans	94%	10 141	94%	10 528	94%	10 943	94%	11 372	93%	11 632
20–24 ans	87%	69 267	88%	72 259	88%	72 715	88%	73 364	87%	74 575
25–29 ans	71%	24 935	73%	26 866	73%	28 024	73%	28 663	73%	29 487
30–39 ans	60%	8 202	59%	8 537	61%	8 875	60%	9 089	61%	9 390
40 ans ou plus	51%	4 168	51%	4 326	53%	4 463	52%	4 569	52%	4 768

sans les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

[1] sans les étudiants des domaines du Droit de l'Uni BS et de la Médecine humaine, resp. Médecine dentaire de l'Uni BE

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

Âge

L'intensité des études varie par contre beaucoup en fonction de l'âge des étudiants: plus ils sont jeunes, plus elle est élevée. Durant les cinq années académiques observées, l'intensité moyenne des études se situe entre 93 et 94% chez les étudiants de moins de 20 ans; entre 87 et 88% chez les 20 à 24 ans, entre 71 et 73% chez les 25 à 30 ans et entre 59 et 61% chez les 30 à 39 ans; chez les 40 ans et plus, elle n'est plus que de de 51 à 53%.

Degré d'intensité des études selon la classe d'âge, en 2017/2018 **G 2.1**

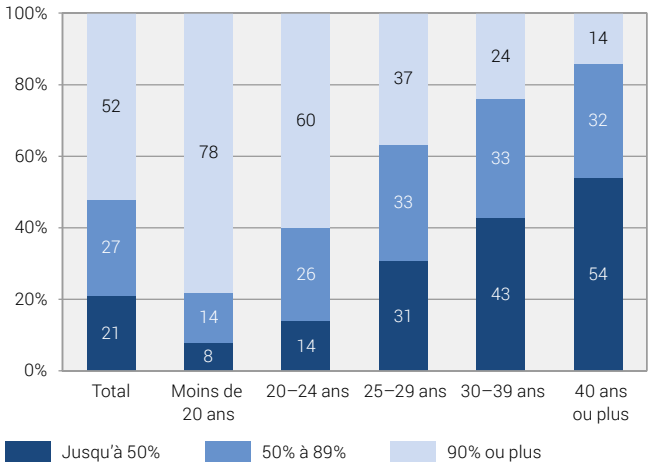

sans les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

Cette diminution avec l'âge de l'intensité des études correspond aux résultats de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants[1]. Plus les étudiants sont âgés, plus ils investissent de temps dans les activités professionnelles, les tâches domestiques et les tâches familiales, et moins ils pourront en consacrer aux études.

Si l'on ne s'intéresse plus maintenant à la moyenne, mais à la répartition de l'intensité des études, on constate que durant l'année académique 2017/2018, plus de la moitié des étudiants (52%) ont mené leurs études à une intensité de 90 ou plus, 27% à une intensité comprise entre 50 et 89% et 21% à une intensité ne dépassant pas les 50% (G 2.1).

Cette répartition varie beaucoup en fonction de l'âge des étudiants: un petit 8% des étudiants de moins de 20 ans affichaient en 2017/2018 une intensité d'études de moins de 50%, et 78% d'entre eux une intensité de 90% et plus (G 2.1). Avec l'âge, l'intensité des études diminue: 54% des étudiants âgés de 40 ans et plus étudient à moins de 50% et seuls 14% d'entre eux le font à 90% ou plus. Plus les étudiants sont âgés, plus la probabilité qu'ils étudient à plein temps est faible.

Type de hautes écoles et niveau d'études

L'intensité des études ne varie que peu en fonction des deux types de hautes écoles analysés. Dans toutes les années académiques prises en compte, elle est de trois points de pourcentage plus élevée dans les HEU que dans les HEP (T 2.2), ce qui indique que les études à temps partiel sont un peu plus courantes dans les HEP que dans les HEU.

Intensité moyenne des études selon le sexe, le lieu de scolarisation et la classe d'âge, de 2013/2014 à 2017/2018 **T 2.2**

	2013/2014[1]		2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
Type de hautes écoles										
HEU	82%	100 691	82%	105 519	82%	107 350	82%	109 020	81%	111 090
HEP	79%	16 022	79%	16 997	79%	17 670	79%	18 037	78%	18 762
Niveau d'études										
Bachelor	86%	76 651	86%	78 967	86%	80 125	86%	81 405	85%	82 935
Master	74%	36 855	75%	40 318	76%	41 678	75%	42 518	75%	43 893
Diplôme Sec. II	45%	3 207	47%	3 231	48%	3 217	47%	3 134	49%	3 024

sans les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

[1] sans les étudiants des domaines du Droit de l'Uni BS et de la Médecine humaine, resp. Médecine dentaire de l'Uni BE

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

[1] OFS (2017): «Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s»

L'intensité des études varie davantage en fonction du niveau d'études. Pour toutes les années académiques analysées, c'est au niveau bachelor qu'elle est la plus élevée, avec une fourchette allant de 85 à 86%. Au niveau master, elle est de 10 points de pourcentage plus faible (74 à 76%). Les filières d'études de niveau diplôme pour la formation des enseignants du degré secondaire II affichent les taux les plus bas lors de chacune des années examinées (de 45 à 49%). Ces différences s'expliquent en partie par le fait que l'âge moyen des étudiants est plus élevé au niveau master et dans les filières d'études de niveau diplôme secondaire II.

2.2 Intensité moyenne des études durant une phase d'études

Dans le chapitre précédent, il était question de l'intensité des études durant une année académique déterminée. Dans ce chapitre, l'intensité moyenne des études porte sur l'ensemble d'une phase d'études (bachelor, master ou diplôme Sec. II) qui se situe dans la période d'observation (pour davantage de précisions, voir l'annexe). Les calculs prennent donc également en compte des phases inactives.

Intensité moyenne des études pendant la phase d'études de la période 2013/2014 – 2017/2018 selon le sexe, le lieu de scolarisation, la classe d'âge, le type de hautes écoles et le niveau d'études **T 2.3**

	EPT	N
Total	**78%**	**235 725**
Sexe		
Hommes	78%	106 358
Femmes	79%	129 367
Lieu de scolarisation		
Suisse	79%	193 619
Étranger	78%	42 106
Âge au début de la phase d'études		
moins de 20 ans	91%	42 260
20–24 ans	83%	121 307
25–29 ans	69%	45 911
30–39 ans	57%	17 071
40 ans ou plus	49%	9 176
Type de hautes écoles		
HEU	79%	198 765
HEP	75%	36 960
Niveau d'études		
Bachelor	84%	137 150
Master	72%	91 472
Diplôme Sec. II	48%	7 103

sans les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

2013/2014: sans les étudiants des domaines du Droit de l'Uni BS et de la Médecine humaine, resp. Médecine dentaire de l'Uni BE

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

L'intensité moyenne des études durant une phase d'études s'est élevée à 78% en moyenne durant la période allant de 2013/2014 à 2017/2018 (T 2.3). Elle n'est que de 3 à 4 points de pourcentage inférieure aux valeurs des années académiques prises séparément et présentées dans le tableau T 2.1.

Même si l'on considère séparément les données en fonction des caractéristiques académiques et démographiques, l'intensité moyenne des études durant une phase d'études reste 3 à 4 points de pourcentage inférieure aux valeurs établies pour chaque année académique prise séparément. La variation en fonction de la classe d'âge est quelque peu plus importante (5 points de pourcentage au maximum).

C'est au niveau diplôme secondaire II que l'on trouve les plus faibles différences d'intensité entre une année académique et les moyennes établies sur toute une phase d'études. Ce constat n'est guère étonnant étant donné que la durée ordinaire de ce niveau est d'une année. Les étudiants terminent par conséquent souvent cette phase en une seule année académique.

2.3 Intensité des études en fonction de l'année d'études

Ce chapitre aborde la manière dont le comportement des étudiants peut évoluer durant une phase d'études. Une telle phase peut par exemple être divisée en deux parties, des études de base et une spécialisation, ou commencer par un cours propédeutique identique pour tous les étudiants d'une faculté. De plus, certaines filières incluent des stages obligatoires dans certaines années, qui peuvent aussi avoir une influence sur l'intensité des études.

L'intensité des études est donc représentée en fonction du nombre d'années qui suit le début des études dans un niveau déterminé (= année d'études).

Il n'est pas possible de déterminer l'année d'études des étudiants en filière de niveau diplôme Sec. II qui étudient dans des HEU. Ces derniers commencent souvent leur diplôme secondaire II en parallèle à des études à un autre niveau et n'entrent par conséquent pas dans la statistique comme entrants au niveau diplôme.

Type de hautes écoles et niveau d'études

Durant l'année académique 2017/2018, c'est lors de la première année qui suit l'entrée dans une phase d'études que l'intensité des études dans les HEU et les HEP aux niveaux bachelor, master et diplôme Sec. II a été la plus forte, avec 86%. Elle passe ensuite à 83% lors de la deuxième année d'études et à 85% lors de la troisième (G 2.2). Dès la quatrième année, l'intensité mesurée baisse très nettement à 71% et elle diminue encore par la suite, pour n'être plus que de 60% la sixième année et les suivantes.

Cette évolution s'explique certainement par la durée ordinaire de ces niveaux d'études, qui se situe entre un et trois ans. Tous les étudiants qui se trouvent en quatrième année mènent donc leurs études plus lentement que prévu, ce qui diminue l'intensité de ces dernières.

Intensité moyenne des études selon l'année d'études, le type de hautes écoles et le niveau d'études, en 2017/2018 **G2.2**

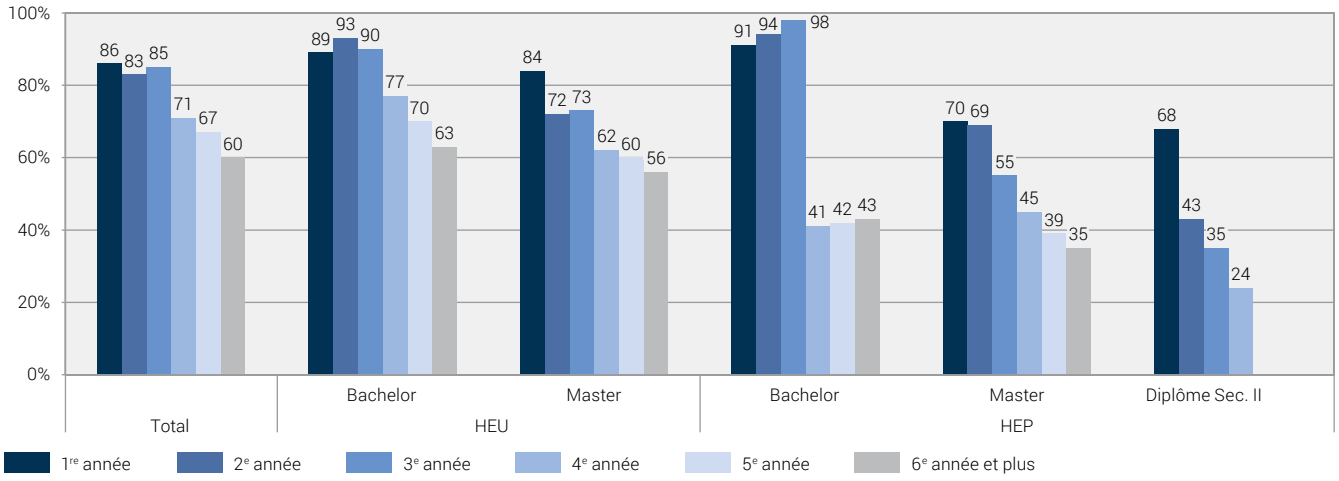

sans le diplôme Sec. II des HEU et les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG
En raison des effectifs trop restreints au niveau d'études diplôme Sec. II, les années d'études 4, 5 et 6 et plus sont regroupées dans la 4e année.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

Cette relation de cause à effet est encore plus manifeste si l'on établit les données en fonction du niveau d'études et du type de hautes écoles. Un bachelor dure trois ans ordinairement. Au cours des trois premières années de bachelor, l'intensité des études se situe entre 89 et 93% dans les HEU et entre 91 et 98% dans les HEP (G2.2). Lors de la quatrième année, on observe surtout dans les HEP une intensité des études nettement moins forte (41%). On peut en conclure que les personnes qui mettent plus de trois ans pour terminer un bachelor étudient généralement à temps partiel. Cette brusque diminution est aussi visible, bien que de manière moins marquée, dans les HEU, puisque dès la quatrième année, l'intensité des études y est en baisse constante, passant de 77 à 63%.

La durée ordinaire d'un master est soit de 1,5 an soit de deux ans. Dans les HEU, l'intensité moyenne des études de master est de 84% la première année d'études, puis elle recule de 10 points de pourcentage la deuxième et la troisième année. Quant aux étudiants qui en sont à leur quatrième, cinquième, sixième année de master, voire davantage, ils n'étudient en moyenne plus qu'à une intensité comprise entre 56 et 62%. Dans les HEP, l'intensité des études de la première année de master est de 14 points de pourcentage plus faible que dans les HEU, puis la deuxième année, ces valeurs s'alignent sur celles des HEU. Ensuite, dès la troisième année de master, elle ne fait que baisser, pour passer de 55 à 35%.

Quant aux filières des HEP de niveau diplôme Sec. II, elles sont conçues pour durer généralement une année. L'intensité moyenne des études, qui y est de 68% la première année, n'est plus que de 43% la deuxième et de 35% la troisième. Les étudiants prenant plus de trois ans pour terminer cette formation sont rares et n'étudient en moyenne plus qu'à une intensité de 24% (G2.2).

Sexe, lieu de scolarisation et âge

La répartition de l'intensité des études en fonction de l'année d'études est très semblable pour les deux sexes et suit par conséquent le même schéma que les valeurs totales (G2.3). La différence entre femmes et hommes pour chaque année d'études ne dépasse pas les 3 points de pourcentage.

Les écarts sont quelque peu plus importants en ce qui concerne le lieu de scolarisation. Durant la première année d'études, l'intensité des études des personnes qui ont été scolarisées à l'étranger s'élève à 90%, contre 85% seulement pour celles scolarisées en Suisse (G2.3). La deuxième et la troisième année d'études, les étudiants scolarisés à l'étranger affichent une intensité d'études plus faible que ceux du groupe de comparaison (79% contre respectivement 84 et 86%). Les années d'études suivantes, les écarts se resserrent et ne s'élèvent plus qu'à 4 points de pourcentage au maximum. Les différences observées proviennent surtout des filières de master, celles de bachelor affichant des différences ne dépassant pas les 2 points de pourcentage durant les premières années d'études.

Comme expliqué ci-dessus, l'intensité des études baisse constamment avec l'âge, même si l'on ventile les données aussi en fonction de l'année d'études (G2.4). L'intensité des études en fonction de l'année d'études se répartit toutefois de manière similaire au sein de chaque classe d'âge: après trois premières années qui se caractérisent généralement par une intensité relativement importante, cette dernière chute et les personnes qui étudient depuis quatre ans ou plus au même niveau d'études le font à une intensité nettement plus faible.

Toutefois, plus les étudiants sont âgés, plus leur intensité d'études est faible durant les premières années d'études et plus l'écart d'intensité entre la troisième et la quatrième année se réduit. Enfin, chez les plus de 40 ans, l'intensité des études diminue constamment à partir de la deuxième année déjà.

Intensité moyenne des études selon l'année d'études, le sexe et le lieu de scolarisation, en 2017/2018 G2.3

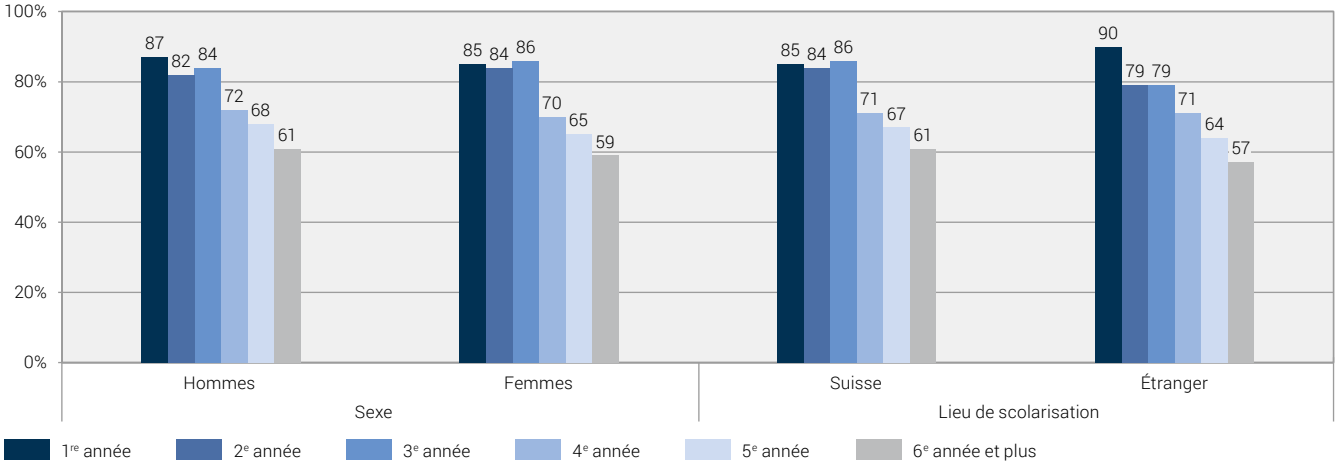

sans le diplôme Sec. II des HEU et les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

Intensité moyenne des études selon l'année d'études et la classe d'âge, en 2017/2018 G2.4

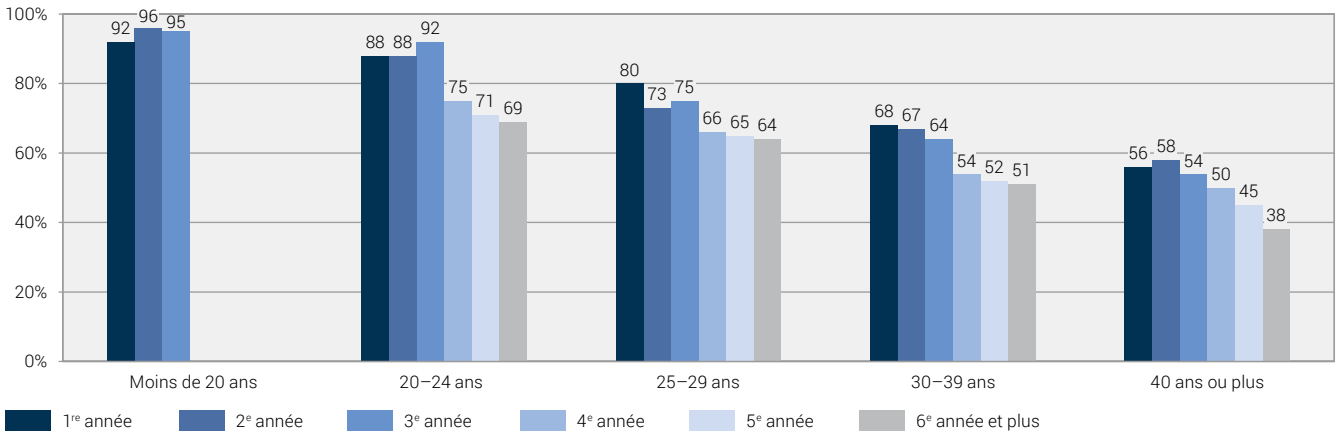

sans le diplôme Sec. II des HEU et les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

3 Hautes écoles universitaires

3.1 Intensité annuelle des études

Durant les années académiques prises en compte (celles allant de 2013/2014 à 2017/2018), l'intensité moyenne des études dans les hautes écoles universitaires (HEU), calculée en moyenne sur tous les niveaux observés (bachelor, master et diplôme Sec. II), a été relativement constante, puisqu'elle a oscillé entre 81 et 82% (T 2.2).

L'intensité des études dans les HEU varie fortement selon le niveau d'études auquel les étudiants sont immatriculés. Pour l'année 2017/2018, ce sont les étudiants en bachelor qui ont affiché l'intensité la plus élevée, avec 85%. Cette intensité est de 76% au niveau master et de 44% seulement dans les filières d'études de niveau diplôme pour la formation des enseignants du degré secondaire II (G 3.1).

La faible intensité d'études dans les filières d'études du niveau diplôme Sec. II reflète le fait que cette formation se fait souvent en emploi ou parallèlement à une autre formation qui n'entre pas dans ce relevé (un doctorat ou une formation continue p. ex.).

HEU: Intensité moyenne des études selon le niveau d'études[1] et le groupe de domaines d'études, en 2017/2018 **G 3.1**

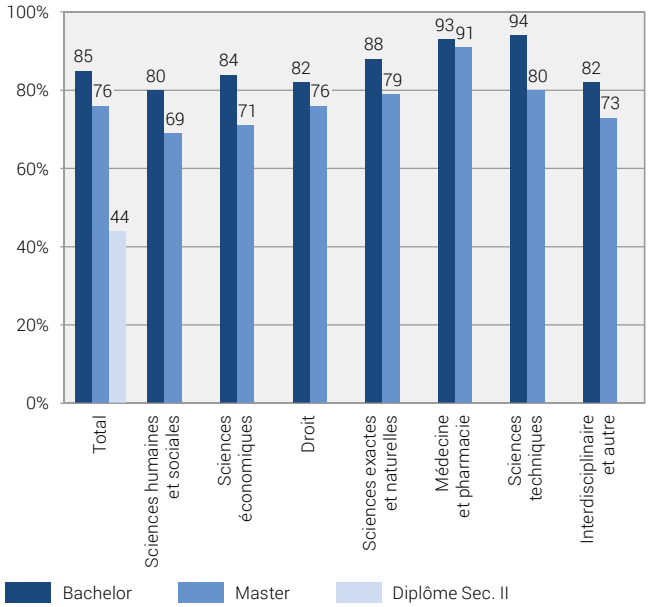

[1] En raison des effectifs trop restreints, les étudiants du niveau d'études diplôme Sec. II ne sont présentés que dans le total.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

3.1.1 Niveau d'études et groupe de domaines d'études

Dans la plupart des groupes de domaines d'études, l'intensité des études durant l'année académique 2017/2018 a été de près de 10 points de pourcentage plus basse dans les filières master que dans celles de bachelor (G 3.1), à l'exception du groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie, où l'intensité des études n'est que de deux points de pourcentage plus faible en master qu'en bachelor.

Tant pour les filières de bachelor que pour celles de master, les plus fortes intensités d'études se retrouvent chez les étudiants des groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie (93% pour le bachelor et 91% pour le master) ainsi que Sciences techniques (94% pour le bachelor et 80% pour le master, G 3.1). Ces groupes de domaines d'études semblent mal se prêter aux études à temps partiel.

On enregistre la plus faible intensité d'études chez les étudiants du groupe de domaines d'études Sciences humaines et sociales, tant chez ceux en bachelor (80%) que chez ceux en master (69%). Les étudiants en bachelor des groupes de domaines d'études Droit (82%) et Interdisciplinaire et autre (82%), affichent la deuxième plus faible intensité d'études. Pour les filières de master, ce sont les Sciences économiques qui occupent ce rang avec 71%.

Groupe de domaines d'études, niveau d'études et âge

L'âge constitue une explication possible aux différences d'intensité d'études entre les étudiants. En effet, comme nous l'avons décrit au chapitre 2.1, cette intensité diminue avec l'âge et cette baisse concerne chaque groupe de domaines d'études (T 3.1).

Les étudiants des Sciences humaines et sociales ont affiché en 2017/2018 l'âge moyen le plus élevé, tant en bachelor qu'en master, avec respectivement 24,0 et 27,7 ans (T 3.1). L'âge ne constitue toutefois pas la seule explication à la faible intensité d'études de ce groupe de domaines d'études. Au sein d'une même classe d'âge également, c'est en général dans les Sciences humaines et sociales que l'on enregistre l'intensité la plus faible ou la deuxième intensité la plus faible (à l'exception des étudiants en bachelor de moins de 24 ans, T 3.1). Il est possible que les Sciences humaines et sociales attirent davantage d'étudiants plus âgés parce qu'elles offrent plus de possibilités d'étudier à temps partiel et sont par conséquent plus faciles à concilier avec des obligations familiales ou professionnelles.

HEU: Intensité moyenne des études selon la classe d'âge et l'âge moyen et selon le niveau et le groupe de domaines d'études, en 2017/2018 T 3.1

	Intensité des études										Âge moyen	
	moins de 20 ans		20–24 ans		25–29 ans		30–39 ans		40 ans ou plus			
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	Ans	N
Bachelor												
Total	**93%**	**11 036**	**87%**	**48 443**	**72%**	**7 058**	**62%**	**2 528**	**55%**	**1 384**	**22,6**	**70 449**
1 Sciences humaines et sociales	90%	2 290	85%	14 321	67%	3 081	58%	1 352	53%	979	24,0	22 023
2 Sciences économiques	92%	1 846	84%	8 036	70%	959	64%	196	65%	33	21,8	11 070
3 Droit	84%	1 001	84%	5 721	78%	833	64%	452	63%	263	23,2	8 270
4 Sciences exactes et naturelles	94%	2 530	89%	8 523	75%	1 063	67%	280	62%	65	21,7	12 461
5 Médecine et pharmacie	95%	1 333	93%	4 768	87%	449	90%	120	70%	21	21,4	6 691
6 Sciences techniques	100%	1 905	93%	5 652	84%	397	73%	61	*	*	21,1	8 020
7 Interdisciplinaire et autre	90%	131	85%	1 422	68%	276	60%	67	40%	18	22,9	1 914
Master												
Total	*****	*****	**82%**	**17 480**	**73%**	**17 725**	**64%**	**3 417**	**55%**	**959**	**25,9**	**39 588**
1 Sciences humaines et sociales	*	*	78%	3 520	68%	5 563	61%	1 692	53%	680	27,7	11 456
2 Sciences économiques	*	*	80%	2 753	65%	3 189	61%	373	54%	27	25,3	6 343
3 Droit	*	*	82%	1 809	74%	1 884	62%	414	54%	121	26,2	4 228
4 Sciences exactes et naturelles	*	*	81%	3 442	78%	2 531	70%	418	61%	56	25,0	6 452
5 Médecine et pharmacie	*	*	91%	2 492	95%	1 617	82%	253	67%	47	25,0	4 409
6 Sciences techniques	*	*	83%	3 003	77%	2 267	75%	129	*	*	24,5	5 403
7 Interdisciplinaire et autre	*	*	83%	461	69%	674	57%	138	69%	24	26,2	1 297

* non applicable ou non significatif en raison d'effectifs trop restreints

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

Dans toutes les classes d'âge, tant en bachelor qu'en master, les intensités d'études les plus élevées sont enregistrées dans les groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie et Sciences techniques (à l'exception des étudiants en master de 25 à 29 ans, chez lesquels les Sciences techniques n'occupent que la troisième place). Il s'agit là également des groupes de domaines d'études qui comptent l'âge moyen le plus bas, tant en bachelor qu'en master. Ici aussi, on pourrait supposer que les étudiants plus âgés ne choisissent pas ces filières vu qu'il est difficile d'y poursuivre des études à temps partiel.

Pour ce qui est du niveau d'études, le tableau n'est pas uniforme. Dans la classe d'âge des 20 à 24 ans, l'intensité des études en master est en moyenne 5 points de pourcentage plus faible qu'en bachelor. Toutefois, chez les étudiants plus âgés, l'intensité moyenne des études est presque identique aux deux niveaux. Les intensités plus fortes relevées en bachelor pourraient donc en partie s'expliquer par le fait que ce niveau comprend davantage d'étudiants de moins de 25 ans qu'au master.

Groupe de domaines d'études, sexe et lieu de scolarisation

En 2017/2018, les différences d'intensité des études entre femmes et hommes ont été de 3 points de pourcentage au maximum dans tous les groupes de domaines d'études. À l'exception du groupe Interdisciplinaire et autre, les femmes ont affiché des intensités légèrement supérieures ou identiques à celles des hommes.

Les différences d'intensité en fonction du lieu de scolarisation n'ont généralement pas non plus dépassé les 5 points de pourcentage dans les divers niveaux et groupes de domaines d'études (G 3.2), mis à part certaines exceptions: dans trois cas de figure, les étudiants ayant été scolarisés à l'étranger étudient à une intensité nettement plus faible que ceux ayant été scolarisés en Suisse. Il s'agit des étudiants du niveau bachelor des groupes de domaines Droit (10 points de pourcentage de différence, G 3.2) et Interdisciplinaire et autre (22 points de pourcentage) ainsi que des étudiants du niveau master du groupe Médecine et pharmacie (14 points de pourcentage).

HEU: Intensité moyenne des études selon le lieu de scolarisation, le groupe de domaines d'études et le niveau d'études[1], en 2017/2018 **G3.2**

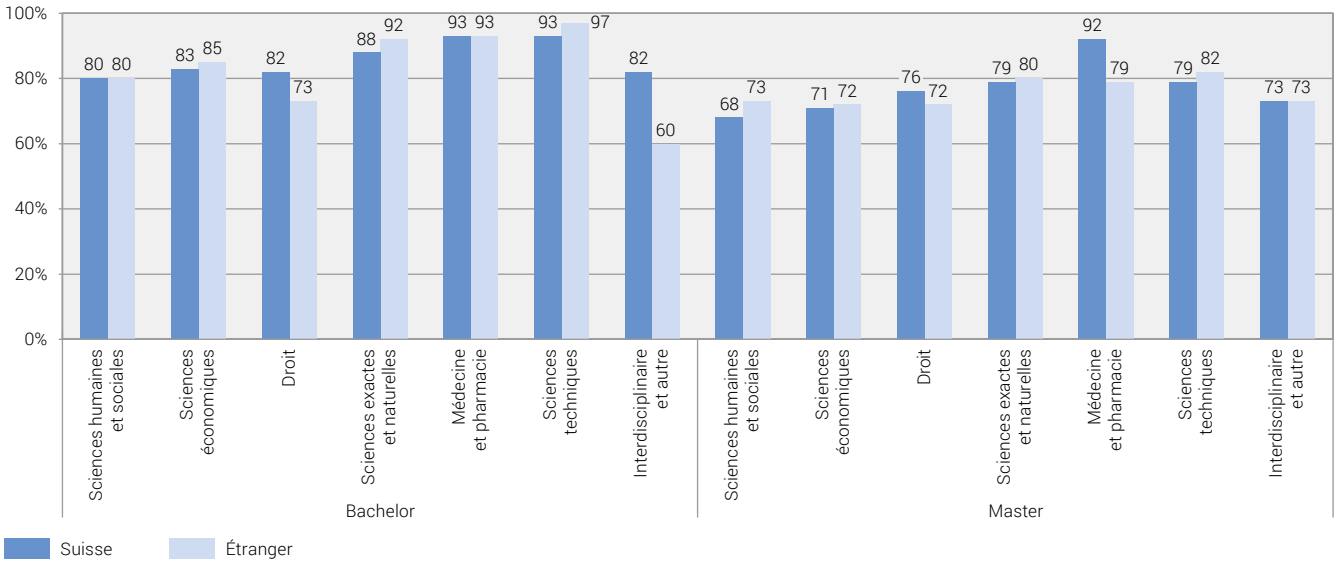

[1] En raison des effectifs restreints, les étudiants du niveau d'études diplôme Sec. II ne sont pas présentés.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

3.1.2 Haute école

Ce chapitre traite de l'intensité des études en fonction de la haute école. En 2017/2018, les intensités d'études les plus élevées ont été mesurées à l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID), avec une moyenne de 100% (T3.2); dans cette haute école, 88% des étudiants ont étudié à une intensité de 90% ou plus (G3.3), ce qui signifie qu'une partie du corps estudiantin affiche une intensité de plus de 100%, et a donc fait évaluer plus de 30 crédits ECTS par semestre.

L'EPFL suit l'IHEID, avec une intensité de 96%[1]. Ce pourcentage élevé pourrait s'expliquer par le fait que seuls les groupes de domaines d'études Sciences techniques et Sciences exactes et naturelles y sont enseignés, et que ces groupes se caractérisent par une intensité d'études supérieure à la moyenne (G3.1). Les étudiants de l'USI arrivent en troisième place avec une intensité moyenne des études de 93%.

Quant à l'intensité des études la plus faible, on l'enregistre à l'Institut de Formation universitaire à distance Suisse (FS-CH), avec 61%, un pourcentage qui reflète la spécialisation de cet institut dans des cursus permettant de concilier études et travail. Vient ensuite l'Université de Lucerne, avec une intensité de 66%; à noter que 37% de ses étudiants étudient à des taux inférieurs à 50%, une situation bien plus fréquente qu'à l'Institut de Formation universitaire à distance Suisse, où ces étudiants ne constituent que 28% du corps estudiantin. Cet institut affiche en revanche la part la plus élevée de personnes étudiant à des intensités comprises entre 50 et 89% (G3.3).

HEU: Intensité moyenne des études selon la haute école et le niveau d'études[1], en 2017/2018 **T3.2**

	Total		Bachelor		Master	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N
Total	**82%**	**110 037**	**85%**	**70 449**	**76%**	**39 588**
Uni BS	77%	9 552	78%	6 069	76%	3 483
Uni BE	80%	11 668	81%	7 364	78%	4 304
Uni FR	77%	8 159	84%	5 366	63%	2 793
Uni GE	88%	12 401	95%	8 080	76%	4 321
IHEID	100%	559			100%	559
Uni LS	87%	11 655	90%	7 245	82%	4 410
Uni LU	66%	2 288	67%	1 422	65%	866
Uni NE	84%	3 069	93%	2 024	67%	1 045
Uni SG	70%	7 042	75%	4 367	61%	2 675
Uni ZH	79%	18 722	80%	12 896	77%	5 826
USI	93%	1 940	98%	1 125	86%	815
FS-CH	61%	1 424	62%	1 351	*	*
EPFL	96%	7 258	101%	4 489	89%	2 769
ETHZ	84%	14 300	89%	8 651	75%	5 649

[1] En raison des effectifs restreints, les étudiants du niveau d'études diplôme Sec. II ne sont pas présentés.

* En raison des effectifs trop restreints, les étudiants du master de la FS-CH ne sont présentés que dans le total.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

[1] La listes des abréviations des hautes écoles se trouve en annexe.

HEU: Degré d'intensité des études selon la haute école, en 2017/2018 **G 3.3**

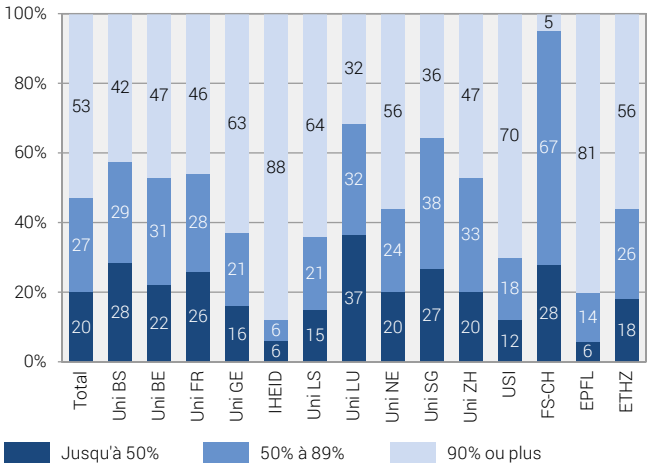

seulement les étudiants en études bachelor et master

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS © OFS 2020

On peut relever que, de manière générale, l'intensité des études dans les HEU est plus faible en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. Cette différence peut découler d'une part des règlements d'études alémaniques, plus favorables aux études à temps partiel et, d'autre part, au fait qu'avant l'introduction du système de bachelor et de master, les étudiants bénéficiaient d'une marge de manœuvre plus importante en Suisse alémanique qu'en Suisse romande pour organiser leur cursus. Ces différences de culture universitaire sont susceptibles de se faire sentir aujourd'hui encore.

En 2017/2018, la part des étudiants qui étudient à plein temps (c'est-à-dire à une intensité de 90 et plus), était comprise entre 32 et 56% dans les universités alémaniques et celle – bilingue – de Fribourg, et entre 56 et 88% en Suisse romande et au Tessin (G 3.3). Ce résultat concorde avec le fait que les étudiants des hautes écoles alémaniques (à l'exception de ceux de l'Université de Saint-Gall et de l'ETHZ) exercent plus souvent une activité lucrative que leurs collègues de Suisse romande et du Tessin[2].

Dans toutes les HEU, l'intensité des études est plus forte au niveau bachelor qu'au niveau master. Les écarts les plus importants en fonction du niveau d'études ont été enregistrés à l'Université de Neuchâtel (26 points de pourcentage) et à celle de Fribourg (21 points) (T 3.2). Dans les universités de Bâle, de Berne, de Lucerne et de Zurich par contre, les différences d'intensité entre bachelor et master ne dépassent pas les 3 points de pourcentage.

3.2 Intensité moyenne des études durant une phase d'études

L'intensité moyenne des études durant une phase d'études complète comprise dans la période d'observation s'élève à 83% pour le bachelor et à 74% pour le master (G 3.4), deux taux qui se situent à 2 points de pourcentage en dessous de la moyenne de l'année académique 2017/2018 (G 3.1).

3.2.1 Niveau d'études et groupe de domaines d'études

Si, en plus du niveau d'études, l'on analyse les données en fonction du groupe de domaines d'études (G 3.4), les intensités moyennes durant une phase d'études se situent au maximum à 4 points de pourcentage en dessous de celles des années académiques prises séparément. Ces différences entre les années académiques et la valeur moyenne établie pour la phase d'études complète peuvent avoir deux causes principales. Premièrement, certaines variations pouvant intervenir d'une année académique à l'autre sont lissées lors du calcul de la moyenne. Deuxièmement, il est possible que des étudiants ne se fassent pas évaluer durant une année académique; or, ces étudiants ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'intensité annuelle, mais entrent dans celui de la moyenne sur une phase d'études.

Les écarts les plus marqués entre l'année académique 2017/2018 et la moyenne établie pour l'ensemble d'une phase d'études ont été observés dans les filières de master des Sciences économiques et de Médecine et pharmacie (G 3.4 et G 3.1). Dans le cas de ce dernier groupe de domaines d'études, cela s'explique par le fait que les étudiants y sont relativement souvent immatriculés une année entière sans être évalués. Les données à disposition ne permettent toutefois pas de savoir si, durant cette période, ils ont fait un stage, se sont préparés à des examens ou ont exercé une activité en dehors des études. Les Sciences économiques affichent aussi un pourcentage d'étudiants supérieur à la moyenne n'ayant pas été évalués durant une année académique. Par ailleurs, une intensité d'études supérieure à la moyenne des années précédentes a été mesurée dans ce groupe pour l'année académique 2017/2018.

[2] OFS (2017): «Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant·e·s»

HEU: Intensité moyenne des études pendant la phase d'études dans la période de 2013/2014 à 2017/2018 selon le niveau d'études[1] et le groupe de domaines d'études **G 3.4**

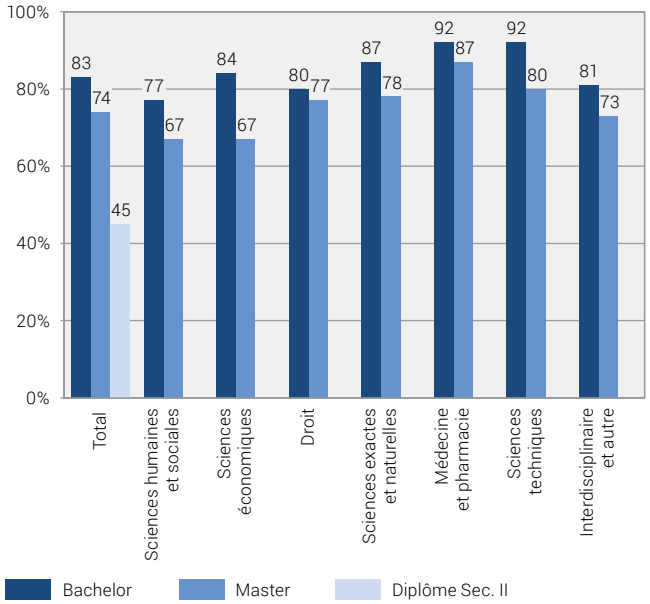

[1] En raison des effectifs trop restreints, les étudiants au niveau d'études diplôme Sec. II ne sont présentés que dans le total.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

3.2.2 Haute école

Si l'on ventile l'intensité moyenne des études durant une phase d'études en fonction de la haute école et du niveau d'études, on obtient un tableau similaire à celui de l'analyse par année académique (voir le tableau en annexe TA 1 et le tableau T 3.2). L'USI fait toutefois exception. Elle enregistre une forte intensité moyenne d'études (93%) durant l'année académique 2017/2018, mais une intensité moyenne de 80% sur une phase d'études. L'une des raisons de cette différence est à chercher dans la filière de master Economics and International Policies, que l'USI propose en collaboration avec une haute école milanaise. Les étudiants de cette filière passent des semestres entiers à Milan et les prestations qu'ils fournissent à l'étranger ne sont pas prises en compte dans le relevé ASBOS[3]. Au niveau bachelor, l'USI affiche également des différences supérieures à la moyenne entre l'intensité des études durant l'année académique 2017/2018 et l'intensité moyenne sur une phase d'études. Cet écart s'explique surtout par une proportion d'étudiants plus élevée que la moyenne qui n'ont pas subi d'évaluation durant une année entière. Ici aussi, il est possible que ces étudiants se trouvaient dans une haute école italienne durant cette période.

On relève aussi un pourcentage d'années académiques «inactives» supérieur à la moyenne dans les filières de bachelor de l'Université de Lucerne et de l'Institut de Formation universitaire à distance Suisse (FS-CH) ainsi que dans les filières de master des universités de Fribourg et de Neuchâtel. Il en découle des écarts dépassant les 5 points de pourcentage entre l'intensité des études durant une année académique et l'intensité durant une phase d'études.

[3] Pour des raisons techniques, il n'a pas été possible d'exclure du calcul de l'intensité des études les semestres à l'étranger, ce qui se fait habituellement.

4 Hautes écoles pédagogiques

4.1 Intensité annuelle des études

Durant toutes les années académiques analysées (de 2013/2014 à 2017/2018), l'intensité moyenne des études dans les hautes écoles pédagogiques (HEP) a oscillé entre 78 et 79%, et elle a été de 78% en 2017/2018 (T4.1).

4.1.1 Niveau d'études et branche d'études

Dans les HEP, la branche détermine le niveau auquel la personne étudie (à l'exception de la branche Secondaire I). Les résultats concernant le niveau d'études doivent donc toujours être interprétés en tenant compte des branches proposées au niveau d'études concerné, et inversement.

Dans les HEP comme dans les hautes écoles universitaires (HEU), l'intensité des études varie fortement en fonction du niveau d'études. Les intensités les plus élevées ont été relevées en 2017/2018 pour les filières de bachelor (87%, T4.1), suivies par celles de master (63%), tandis que les intensités les plus faibles s'observent chez les étudiants de diplôme Sec. II (52%).

Dans les filières de bachelor, on n'observe pratiquement pas de différences entre les branches, à l'exception de la Psychomotricité, qui présente une intensité supérieure à la moyenne, avec 102%. Dans les filières de master, ce sont les branches d'études Formation professionnelle en général, Pédagogie curative et Didactique des disciplines qui enregistrent les plus faibles intensités d'études. Il s'agit là de formations souvent suivies en cours d'emploi.

En 2017/2018, les intensités d'études les plus faibles se retrouvent chez les étudiants de la branche Secondaire II (Formation professionnelle), avec 34%, un taux qui reflète l'obligation de suivre cette formation en emploi.

Branche et âge

En 2017/2018, l'âge moyen des étudiants varie beaucoup en fonction de la branche d'études (T4.2). La branche d'études Niveau préscolaire et primaire compte les personnes les plus jeunes, avec un âge moyen de 24,5 ans, et la branche d'études Niveau secondaire II (Formation professionnelle) les étudiants les plus âgés, avec un âge moyen de 40 ans. Comme expliqué au chapitre 2.1, l'intensité des études diminue avec l'âge. Il semble donc logique que les branches affichant les intensités les plus faibles sont généralement celles qui se caractérisent par un âge moyen élevé, et inversement.

HEP: Intensité moyenne des études selon le niveau d'études et la branche d'études, en 2017/2018 **T4.1**

	EPT	N
Total	**78%**	**18 762**
Bachelor	**87%**	**12 486**
Niveau préscolaire et primaire	87%	10 228
Niveau secondaire I	87%	1 952
Logopédie	86%	203
Psychomotricité	102%	103
Master	**63%**	**4 305**
Niveau secondaire I	73%	2 172
Formation professionnelle en général	51%	35
Pédagogie curative	53%	1 945
Didactique des disciplines	44%	93
Formation des enseignants en général	62%	60
Diplôme Sec. II	**52%**	**1 971**
Niveau secondaire I et II ensemble	71%	183
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	65%	896
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	34%	892

sans les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS © OFS 2020

Toutefois, comme pour les HEU, ce n'est pas là la seule explication aux variations de l'intensité des études. Par exemple, les branches d'études Niveau secondaire II (Formation professionnelle), Didactique des disciplines et Formation professionnelle en général enregistrent les plus faibles intensités quelle que soit la classe d'âges (T4.2). Et les branches d'études Logopédie, Niveau préscolaire et primaire et Psychomotricité, qui dans l'ensemble se caractérisent par les plus fortes intensités d'études (T4.1), ont été dans toutes les classes d'âges les trois branches d'études affichant les plus fortes intensités (à la seule exception des 20 à 24 ans, parmi lesquels les étudiants en Niveau préscolaire et primaire qui n'arrivaient qu'au quatrième rang en termes d'intensité des études, T4.2).

On observe également qu'au sein d'une même branche, l'intensité des études diminue avec l'âge. Il s'agit par conséquent de deux effets qui se renforcent mutuellement: premièrement, les étudiants d'un certain âge étudient généralement à une plus faible intensité et deuxièmement, les branches qui se prêtent à des études à temps partiel attirent ces mêmes étudiants.

HEP: Intensité moyenne des études selon la classe d'âge et l'âge moyen et selon la branche d'études, en 2017/2018 T4.2

	Intensité des études										Âge moyen	
	moins de 20 ans		20–24 ans		25–29 ans		30–39 ans		40 ans ou plus			
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	Ans	N
Total	**95%**	**589**	**92%**	**8 582**	**74%**	**4 314**	**59%**	**3 051**	**51%**	**2 226**	**27,8**	**18 762**
Niveau préscolaire et primaire	95%	476	92%	6 649	79%	1 809	70%	837	64%	457	24,5	10 228
Niveau secondaire I	96%	110	94%	1 671	75%	1 262	64%	754	55%	327	27,5	4 124
Niveau secondaire I et II ensemble			80%	10	73%	111	68%	45	58%	17	29,6	183
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)			86%	34	71%	416	57%	302	58%	144	32,1	896
Niveau secondaire II (formation professionnelle)					32%	88	33%	364	36%	440	40,0	892
Formation professionnelle en général			*	*	*	*	52%	10	48%	20	39,9	35
Logopédie	*	*	99%	85	86%	49	73%	41	68%	26	29,0	203
Psychomotricité	*	*	117%	53	108%	21	76%	14	64%	14	27,7	103
Pédagogie curative			60%	57	59%	505	53%	632	49%	751	37,3	1 945
Didactique des disciplines			*	*	51%	24	35%	41	40%	23	35,0	93
Formation des enseignants en général			86%	16	49%	26	66%	11	*	*	29,5	60

sans les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

* non significatif en raison d'effectifs trop restreints

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

HEP: Intensité moyenne des études selon la branche d'études et le sexe, en 2017/2018 T4.3

	Hommes		Femmes	
	EPT	N	EPT	N
Total	**73%**	**4 944**	**80%**	**13 818**
Niveau préscolaire et primaire	82%	1 768	88%	8 460
Niveau secondaire I	78%	1 869	81%	2 255
Niveau secondaire I et II ensemble	73%	86	70%	97
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	64%	443	65%	453
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	35%	458	34%	434
Formation professionnelle en général	45%	10	53%	25
Logopédie	91%	13	86%	190
Psychomotricité	72%	5	103%	98
Pédagogie curative	50%	243	53%	1 702
Didactique des disciplines	38%	32	48%	61
Formation des enseignants en général	59%	17	63%	43

sans les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

Branche d'études, sexe et lieu de scolarisation

Durant l'année académique 2017/2018, la part de femmes dans les HEP s'est élevée à 74% et l'intensité d'études des femmes a été de 7 points de pourcentage supérieure à celle des hommes (T4.3). Dans la plupart des branches d'études, les femmes ont étudié à une intensité quelque peu plus élevée que les hommes, à l'exception des branches d'études Niveau secondaire I et II ensemble, Niveau secondaire II (Formation professionnelle) et Logopédie. Cette dernière branche ne comprenant que 13 hommes, la prudence est de mise dans l'interprétation de ce résultat.

Dans les HEP, seuls 5% des étudiants de l'année académique 2017/2018 ont suivi leur scolarité à l'étranger, un nombre de cas trop réduit pour pouvoir analyser ces données en fonction de la branche et du lieu de scolarisation. Dans l'ensemble, on constate que les étudiants des HEP ayant été scolarisés à l'étranger enregistrent une intensité des études plus faible que ceux ayant été scolarisés en Suisse (68 contre 78%).

4.1.2 Haute école

La plus forte intensité des études mesurée pour 2017/2018 est de 101%, à la PH Schwyz, et la plus faible de 36%, à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP-EHB, T4.4). Ces écarts importants s'expliquent en grande partie

HEP: Intensité moyenne des études selon la haute école et la branche d'études, en 2017/2018 T4.4

	PH FHNW		SUPSI-DFA		HfH		PH ZH		HEP BEJUNE		HEP VD		HEP VS		PH FR		PH BE	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
Total	**73%**	**2 965**	**90%**	**466**	**58%**	**1 086**	**69%**	**3 298**	**84%**	**544**	**82%**	**1 889**	**83%**	**426**	**97%**	**391**	**79%**	**2 347**
Niveau préscolaire et primaire	79%	1 842	94%	282			73%	1 997	96%	299	92%	897	96%	280	97%	391	89%	1 010
Niveau secondaire I	65%	620	78%	153			75%	931	87%	36	81%	401	60%	34			81%	842
Niveau secondaire I et II ensemble									77%	111			61%	72				
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	49%	241	109%	31					83%	20	89%	187	53%	40			60%	269
Niveau secondaire II (formation professionnelle)							29%	315										
Formation professionnelle en général																		
Logopédie	88%	24			86%	118												
Psychomotricité					102%	103												
Pédagogie curative	71%	221			49%	865			48%	78	55%	336					51%	222
Didactique des disciplines	52%	17					34%	55			83%	8					17%	4
Formation des enseignants en général											62%	60						

	PH LU		PH SZ		PH ZG		SHLR		PH TG[1]		PH SH		PH GR		PH SG		EHB	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
Total[1]	**81%**	**2 019**	**101%**	**325**	**97%**	**361**	**86%**	**61**	**85%**	**613**	**85%**	**149**	**97%**	**411**	**93%**	**1 155**	**36%**	**500**
Niveau préscolaire et primaire	89%	947	101%	324	97%	361			99%	369	85%	149	97%	411	93%	669		
Niveau secondaire I	87%	663							79%	143					97%	444		
Niveau secondaire I et II ensemble																		
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	57%	108							40%	101								
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	50%	70													36%	42	35%	465
Formation professionnelle en général																	51%	35
Logopédie							86%	61										
Psychomotricité																		
Pédagogie curative	51%	223																
Didactique des disciplines	74%	8	*	*														
Formation des enseignants en général																		

[1] La PH TG organise l'enseignement des branches Sec. I et Sec. II en coopération avec l'Université de Constance (Allemagne). Les prestations relevées n'étant effectuées qu'en Suisse, l'intensité des études montrée pour cette haute école est trop faible et ne doit pas être comparée avec les résultats correspondants des autres hautes écoles.

* non significatif en raison d'effectifs trop restreints

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

par les formations dispensées par chaque haute école. Celles qui proposent principalement la formation Niveau préscolaire et primaire – comme les HEP de Schwyz (PH SZ), des Grisons (PH GR), de Fribourg (PH FR) ou de Zoug (PH ZG) – se caractérisent par des intensités d'études supérieures à la moyenne.

La HEP de Thurgovie (PH TG) constitue un cas à part en cela qu'elle propose les filières d'études Niveau secondaire I et Niveau secondaire II en coopération avec l'Université de Constance, en Allemagne. Étant donné que le relevé ASBOS ne comprend que les prestations qui ont été évaluées en Suisse, les prestations

HEP: Degré d'intensité des études selon la haute école, en 2017/2018 G 4.1

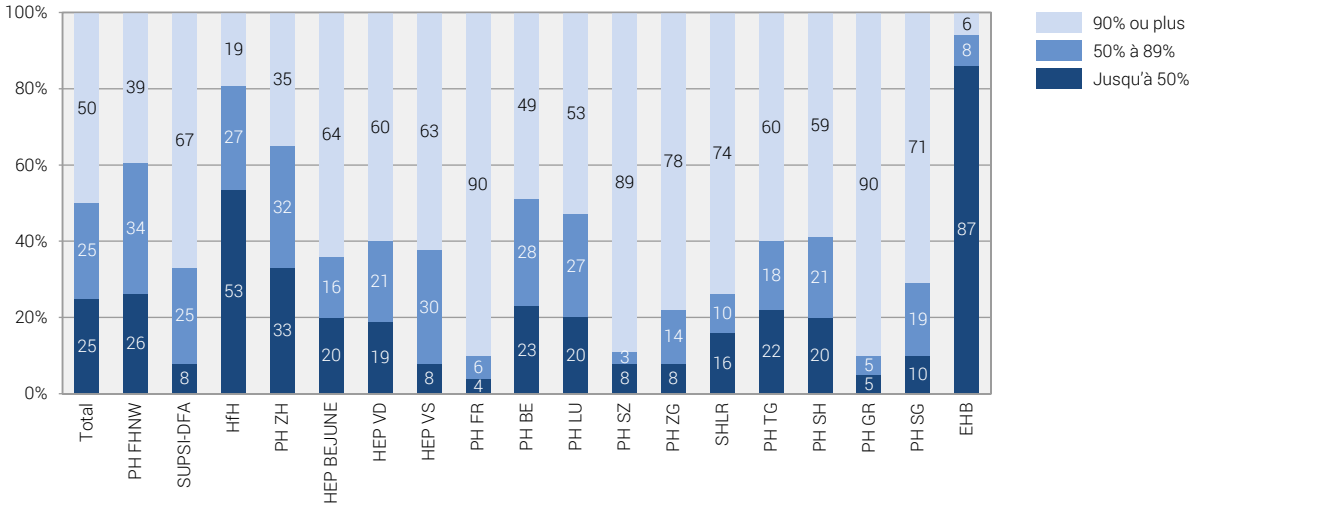

La PH TG organise l'enseignement des branches Sec. I et Sec. II en coopération avec l'Université de Constance (Allemagne). Les prestations relevées n'étant effectuées qu'en Suisse, l'intensité des études montrée pour cette haute école est trop faible et ne doit pas être comparée avec les résultats correspondants des autres hautes écoles.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

fournies à l'Université de Constance n'y entrent pas. L'intensité des études auprès de la HEP de Thurgovie ne peut par conséquent pas être comparée à celle des autres hautes écoles.

Au sein d'une même filière également, l'intensité peut fortement varier d'une haute école à l'autre. Les étudiants de la branche d'études Niveau préscolaire et primaire par exemple atteignent généralement une intensité moyenne de 90% au minimum, mais ceux de la HEP de la FHNW (PH FHNW) et de la HEP de Zurich (PH ZH) n'étudient qu'à respectivement 79 et 73%. Dans ces deux dernières HEP, un nombre significatif d'étudiants semblent donc avoir recours à la possibilité d'étudier à temps partiel.

Ce tableau se confirme si l'on ne prend pas seulement en compte les valeurs moyennes, mais aussi la répartition de l'intensité des études en fonction de la haute école (G 4.1). À la HEP de la FHNW (PH FHNW) et à la HEP de Zurich (PH ZH), seules respectivement 39 et 35% des personnes étudient à une intensité de 90% et plus: les études à temps partiel y sont donc très répandues. Dans toutes les autres HEP qui proposent la filière Niveau secondaire I – c'est-à-dire la SUPSI, la HEP BEJUNE, la HEP de Vaud (HEP VD), la HEP du Valais (HEP VS), la HEP de Berne (PH BE), la HEP de Lucerne (PH LU) et la HEP de Saint-Gall (PH SG) – au moins 59% des étudiants affichent une intensité de 90% et plus.

Quant aux très faibles intensités d'études, elles sont fréquentes à l'EHB (87%), à la Haute école intercantonale de pédagogie curative de Zurich (HfH, 53%) et à la HEP de Zurich (PH ZH, 33%), mais pratiquement inexistantes à la HEP de Fribourg (PH FR) et à la HEP des Grisons (PH GR, respectivement 4 et 5% du corps estudiantin).

4.2 Intensité moyenne des études durant une phase d'études

L'intensité moyenne des études pendant la phase d'études durant la période d'observation s'élève à 75% dans les HEP (T4.5), ce qui la place à 3 points de pourcentage en dessous de l'intensité moyenne des études de l'année académique 2017/2018 (T4.1).

HEP: Intensité moyenne des études pendant la phase d'études dans la période de 2013/2014 à 2017/2018 selon le niveau d'études et la branche d'études T4.5

	EPT	N
Total	**75%**	**36 960**
Bachelor	**86%**	**24 240**
Niveau préscolaire et primaire	86%	20 373
Niveau secondaire I	86%	3 175
Logopédie	92%	449
Psychomotricité	87%	243
Master	**57%**	**8 069**
Niveau secondaire I	67%	3 955
Formation professionnelle en général	41%	61
Pédagogie curative	47%	3 766
Didactique des disciplines	46%	180
Formation des enseignants en général	63%	107
Diplôme Sec. II	**49%**	**4 651**
Niveau secondaire I et II ensemble	67%	276
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	62%	2 229
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	33%	2 146

sans les étudiants des filières Sec. I et Sec. II de la PH TG

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

4.2.1 Niveau d'études et branche d'études

Dans les filières de bachelor, l'intensité moyenne des études sur toute la phase d'études comprise dans la période allant de 2013/2014 à 2017/2018 s'est élevée à 86% (T4.5). Elle est donc pratiquement identique à celle de l'année académique 2017/2018 (87%, T4.1). La ventilation par branche d'études fait ressortir en particulier le cas de la Psychomotricité, qui a atteint une intensité moyenne de 87% sur la phase d'études, alors que ce chiffre était de 102% pour l'année académique 2017/2018. Cette particularité s'explique par le fait que des prestations préalables sont comptabilisées chez les étudiants de cette filière et l'ampleur de ces prestations peut varier assez fortement d'une année académique à l'autre.

Dans les filières de master, la moyenne d'intensité des études sur toute la phase d'études s'est élevée à 57% (T4.5) contre 63% durant l'année académique 2017/2018 (T4.1). Si l'on constate certaines variations dans l'intensité des études d'une année académique à l'autre, ces dernières ne sont cependant qu'un des facteurs déterminant cette différence. L'autre explication est à rechercher dans les phases d'études inactives, c'est-à-dire les années académiques durant lesquelles les étudiants n'ont fait évaluer aucune prestation. Chez les étudiants en master, ces phases inactives atteignent 0,17 an (deux mois environ). Chez les étudiants en bachelor, seule 0,09 année académique inactive (un mois environ) est enregistrée sur toute la durée de cette phase d'études.

Dans les filières de niveau diplôme Sec. II, l'intensité moyenne des études sur la phase d'études s'est élevée à 49% (soit 3 points de pourcentage de moins que durant l'année académique 2017/2018). Ces étudiants poursuivent donc des études à «mi-temps».

4.2.2 Haute école

Les intensités moyennes d'études les plus élevées sur une phase d'études durant la période d'observation allant de 2013/2014 à 2017/2018 ont été mesurées chez les étudiants de la HEP des Grisons (PH GR), avec 99% (T4.6). Comme pour l'intensité annuelle, l'intensité moyenne des études sur une phase d'études est à son maximum dans les HEP qui proposent principalement la branche Niveau préscolaire et primaire.

L'EHB et la HfH affichent les intensités d'études les plus faibles sur une phase d'études de la période observée (T4.6). Le taux de la HfH est ainsi de 8 points de pourcentage inférieur à la moyenne de l'année académique 2017/2018 (T4.4). Cet écart relativement important a deux causes: d'une part, le nombre de prestations comptabilisées en 2017/2018 a été moindre que les années précédentes, et d'autre part, les étudiants de la HfH ont été relativement plus nombreux à prendre des congés et à ne pas faire évaluer leurs prestations durant toute une année académique.

HEP: Intensité moyenne des études pendant la phase d'études dans la période de 2013/2014 à 2017/2018 selon la haute école **T4.6**

	EPT	N
PH FHNW	74%	5 305
SUPSI-DFA	87%	972
HfH	50%	2 240
HEP BEJUNE	79%	1 065
HEP VD	81%	4 031
HEP VS	78%	880
PH FR	94%	948
PH BE	75%	4 554
PH LU	80%	3 773
PH SZ	98%	675
PH ZG	95%	739
SHLR	90%	129
PH TG[1]	82%	1 510
PH GR	99%	932
PH SG	90%	2 451
EHB	36%	1 286

sans PH ZH, PH SH

[1] La PH TG organise l'enseignement des branches Sec. I et Sec. II en coopération avec l'Université de Constance (Allemagne). Les prestations relevées n'étant effectuées qu'en Suisse, l'intensité des études montrée pour cette haute école est trop faible et ne doit pas être comparée avec les résultats correspondants des autres hautes écoles.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS © OFS 2020

Le deuxième écart en importance (6 points de pourcentage) entre l'intensité moyenne des études sur une phase d'études et l'intensité durant l'année académique 2017/2018 (T4.4) a été observé à la HEP BEJUNE, ce qui s'explique par le fait que les étudiants de cette haute école ont été immatriculés en moyenne 0,2 ans sans se faire évaluer.

En raison de données manquantes (voir l'annexe) durant les années académiques allant de 2013/2014 à 2016/2017, les chiffres concernant la HEP de Zurich (PH ZH) et la HEP de Schaffhouse (PH SH) n'ont pas pu être établis et ne figurent donc pas dans le tableau T4.6.

5 Intensité des études selon la branche d'études évaluée dans les hautes écoles universitaires

Pour être saisies dans ASBOS, les prestations fournies par les étudiants dans les HEU sont ventilées selon la branche du cours[1] concerné (= branche évaluée). Cela permet de mettre en évidence la branche dans laquelle les étudiants ont fourni leurs prestations. Il ne s'agit pas là forcément de la branche principale, étant donné que certains cursus prévoient aussi des branches secondaires et l'acquisition de connaissances générales dans d'autres branches.

L'intensité des études ne peut donc pas seulement être analysée selon la branche principale (= la branche dans laquelle les étudiants sont immatriculés), comme il a été fait dans les chapitres précédents, mais peut aussi l'être en fonction de la branche évaluée. Cette analyse, sujet du présent chapitre, fournit des renseignements sur le contenu des études.

Il n'est pas possible de procéder de même pour les HEP, puisque les cours qui y sont donnés ne peuvent être attribués qu'à la branche d'études dans laquelle sont immatriculés les étudiants.

Le tableau T5.1 présente les parts de prestations de tous les étudiants immatriculés dans une HEU durant l'année académique 2017/2018, ventilées par branche principale des étudiants et par branche dans laquelle ils ont été évalués. Les champs grisés indiquent la proportion des prestations pour lesquelles les étudiants ont été évalués dans la même branche que celle dans laquelle ils sont immatriculés. C'est dans le groupe de domaines d'études Droit que cette proportion est la plus élevée, avec 96%, ce qui signifie que les étudiants de ce groupe ne suivent pratiquement que des cours[1] qui font partie du groupe de domaines d'études Droit.

Les étudiants ayant une branche principale dans le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autre n'ont en revanche été évalués que pour 53% de leurs prestations dans ce même groupe. Cela s'explique en partie par le fait que ce groupe comprend aussi des étudiants qui suivent deux branches d'études d'égale importance dans deux groupes de domaines d'études différents.

Les étudiants des Sciences techniques sont eux aussi évalués plus souvent que la moyenne dans des branches en dehors de ce groupe de domaines d'études-là (19%). Ils ont notamment fait évaluer une forte proportion de prestations (16%) dans le groupe de domaines d'études Sciences exactes et naturelles.

Le tableau T5.1 se prête également à une lecture en fonction de la branche évaluée. On voit que c'est dans le groupe de domaines d'études Sciences exactes et naturelles que les étudiants se font le plus souvent évaluer. Des étudiants de tous les domaines d'études ont ainsi été évalués pour des cours faisant partie des Sciences exactes et naturelles, à l'exception des étudiants du domaine d'études Médecine dentaire.

On observe une situation similaire dans les Sciences humaines et sociales : si l'on excepte la Médecine vétérinaire et la Médecine dentaire, des étudiants de tous les domaines d'études ont été évalués pour des cours de ce groupe de domaines d'études.

En revanche, très peu d'étudiants ne provenant pas du groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie se sont fait évaluer pour des cours donnés dans ce groupe de domaines d'études.

[1] Plus petite unité indivisible à laquelle un nombre d'ECTS peut être attribué (une ou plusieurs unités d'enseignement, p. ex. séminaire, cours ex cathedra, exercice, etc., toujours en relation avec un relevé de notes).

HEU: Part de la prestation annuelle d'études selon le domaine d'études de la branche principale et le domaine d'études évalué, en 2017/2018 T 5.1

Domaine d'études évalué	**1 Sciences humaines et sociales**	1.1 Théologie	1.2 Langues et littérature (LL)	1.3 Sciences historiques et culture	1.4 Sciences sociales	1.5 Sci. humaines et soc. pluridisc./autre	**2 Sciences économiques**	**3 Droit**	**4 Sciences exactes et naturelles**	4.1 Sciences exactes	4.2 Sciences naturelles	4.3 Sci. exactes et nat.pluridisc./autre	**5 Médecine et pharmacie**	5.1 Médecine humaine	5.2 Médecine dentaire	5.3 Médecine vétérinaire	5.4 Pharmacie	5.5 Médecine et pharmacie pluridisc./autre	**6 Sciences techniques**	6.1 Sciences de la construction et mensuration	6.2 Génies mécanique et électrique	6.3 Agriculture et sylviculture	6.4 Sciences techniques pluridisc./autre	**7 Interdisciplinaire et autre**	**Evalué dans une HEP**
Domaine d'études de la branche principale																									
1 Sciences humaines et sociales	**92%**	**3%**	**18%**	**17%**	**53%**	**3%**	**3%**	**2%**	**1%**	**0%**	**1%**	**0%**	**0%**	**0%**	–	–	**0%**	**0%**	**0%**	**0%**	**0%**	–	–	**1%**	**1%**
1.1 Théologie	**99%**	90%	3%	3%	2%	0%	**0%**	**0%**	**0%**	–	0%	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**0%**	–
1.2 Langues et littérature (LL)	**95%**	1%	79%	8%	5%	2%	**1%**	**0%**	**1%**	0%	1%	0%	–	–	–	–	–	–	**0%**	0%	–	–	–	**1%**	**2%**
1.3 Sciences historiques et culture	**93%**	2%	8%	74%	9%	1%	**2%**	**1%**	**2%**	0%	2%	0%	**0%**	0%	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**1%**	**1%**
1.4 Sciences sociales	**90%**	0%	2%	4%	84%	0%	**5%**	**3%**	**1%**	0%	0%	0%	**0%**	0%	–	–	0%	0%	**0%**	0%	0%	–	–	**1%**	**0%**
1.5 Sciences humaines et soc. pluridisc./autre	**98%**	2%	33%	30%	16%	17%	**0%**	**0%**	**1%**	0%	0%	1%	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**0%**	**0%**
2 Sciences économiques	**8%**	**0%**	**2%**	**1%**	**5%**	**0%**	**84%**	**5%**	**3%**	**3%**	**0%**	**0%**	**0%**	–	–	–	**0%**	–	**0%**	–	**0%**	–	–	**0%**	**0%**
3 Droit	**1%**	**0%**	**0%**	**0%**	**1%**	**0%**	**2%**	**96%**	**0%**	**0%**	**0%**	**0%**	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**0%**	**0%**
4 Sciences exactes et naturelles	**5%**	**0%**	**0%**	**0%**	**3%**	**2%**	**2%**	**0%**	**88%**	**42%**	**37%**	**9%**	**1%**	**1%**	–	**0%**	**0%**	**0%**	**3%**	**0%**	**2%**	**0%**	**0%**	**1%**	**0%**
4.1 Sciences exactes	**3%**	–	0%	0%	1%	2%	**4%**	**0%**	**89%**	88%	1%	0%	**0%**	–	–	–	–	–	**3%**	0%	3%	–	0%	**0%**	**0%**
4.2 Sciences naturelles	**7%**	0%	0%	1%	5%	1%	**1%**	**0%**	**88%**	9%	75%	4%	**1%**	1%	–	0%	0%	0%	**1%**	0%	0%	0%	1%	**1%**	**0%**
4.3 Sciences exactes et nat.pluridisc./autre	**6%**	–	0%	0%	2%	4%	**2%**	**2%**	**84%**	14%	8%	62%	**0%**	0%	–	–	–	0%	**6%**	1%	4%	1%	0%	**0%**	–
5 Médecine et pharmacie	**0%**	**–**	**0%**	**0%**	**0%**	**0%**	**0%**	**0%**	**7%**	**2%**	**5%**	**0%**	**93%**	**71%**	**5%**	**7%**	**8%**	**2%**	**0%**	–	**0%**	**0%**	**0%**	**0%**	**0%**
5.1 Médecine humaine	**0%**	–	0%	–	0%	0%	**0%**	**0%**	**3%**	1%	2%	–	**97%**	97%	–	–	0%	0%	**0%**	–	–	–	0%	–	–
5.2 Médecine dentaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**100%**	26%	74%	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**0%**
5.3 Médecine vétérinaire	–	–	–	–	–	–	–	–	**0%**	–	0%	–	**100%**	–	–	100%	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5.4 Pharmacie	**1%**	–	0%	0%	1%	0%	**0%**	**0%**	**37%**	11%	25%	1%	**59%**	3%	–	–	56%	0%	**2%**	–	0%	0%	1%	**0%**	**0%**
5.5 Médecine et pharmacie pluridisc./autre	**0%**	–	–	–	0%	–	–	–	**3%**	2%	1%	–	**96%**	0%	–	–	–	96%	–	–	–	–	–	–	–
6 Sciences techniques	**3%**	–	**0%**	–	**0%**	**2%**	**0%**	–	**16%**	**13%**	**3%**	**1%**	**0%**	–	–	–	**0%**	**–**	**81%**	**35%**	**37%**	**3%**	**6%**	**1%**	**0%**
6.1 Sciences de la construction et mensuration	**3%**	–	0%	–	0%	3%	**0%**	–	**5%**	4%	1%	1%	–	–	–	–	–	–	**92%**	89%	2%	0%	0%	**0%**	–
6.2 Génies mécanique et électrique	**3%**	–	–	–	0%	3%	–	–	**20%**	19%	1%	0%	–	–	–	–	–	–	**77%**	1%	75%	0%	1%	**0%**	**0%**
6.3 Agriculture et sylviculture	**1%**	–	–	–	–	1%	–	–	**30%**	14%	9%	8%	–	–	–	–	–	–	**68%**	–	0%	67%	–	**0%**	–
6.4 Sciences techniques pluridisc./autre	**2%**	–	–	–	0%	1%	–	–	**29%**	14%	14%	0%	**0%**	–	–	–	0%	–	**66%**	–	9%	1%	56%	**3%**	–
7 Interdisciplinaire et autre	**25%**	**0%**	**6%**	**5%**	**12%**	**0%**	**7%**	**2%**	**9%**	**2%**	**6%**	**0%**	**0%**	**0%**	–	–	–	**0%**	**1%**	**0%**	**1%**	–	**0%**	**53%**	**3%**

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

Annexe

Définitions

Intensité des études
Un équivalent plein temps étudiant (EPT) de 100% correspond à une prestation d'études de 60 crédits ECTS par année et par étudiant[1].

Les EPT sont calculés sur la base de crédits évalués, un crédit étant réputé évalué (indépendamment du résultat) quand la prestation d'études a été évaluée par l'instance compétente. En cas de répétition d'un contrôle des connaissances, les crédits sont comptés à double, car l'on suppose que la répétition entraîne une nouvelle charge de travail pour les étudiants. Toutefois, on peut admettre que la charge de travail en cas de répétition est plus faible quand celle-ci a lieu à un intervalle très rapproché du premier contrôle. Par conséquent, les contrôles des connaissances auxquels les étudiants se représentent pendant le même semestre ne sont pas comptés une seconde fois[2].

Lieu de scolarisation
Sont considérées comme des étudiants **scolarisés à l'étranger** les personnes de nationalité étrangère qui étaient domiciliées à l'étranger lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures.

Quant aux étudiants **scolarisés en Suisse**, ce sont les personnes de nationalité étrangère qui étaient domiciliées en Suisse lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures (étrangers scolarisés en Suisse) ainsi que les personnes de nationalité suisse.

Années d'études
Par années d'études, on entend le nombre d'années qu'une personne a été immatriculée à un même niveau d'études depuis le début de ses études.

Année académique
L'année académique comprend le semestre d'automne et le semestre de printemps qui le suit, et s'étend donc sur deux années civiles; on l'indique par conséquent par ces deux années (2017/2018 par exemple).

[1] Selon les directives de Bologne HEU, un crédit correspond à une prestation d'études exigeant entre 25 et 30 heures de travail. Un semestre d'études à plein temps correspond à 30 crédits. Voir www.shk.ch/bases-legales.html

[2] Pour des informations plus détaillées sur les méthodes de calcul utilisées, voir: OFS (2015): «Intensité des études et mobilité des étudiants – Méthodes et résultats du relevé ASBOS 2013/2014»

Remarques méthodologiques

Détermination des variables d'analyses
Les résultats présentés dans cette publication portent sur une année académique complète. Les exploitations ont été effectuées à chaque fois en fonction du niveau d'études, du domaine d'études, du type de hautes écoles et de la haute école au début de l'année académique (semestre d'automne). Les valeurs de ces variables peuvent certes changer entre le semestre d'automne et le semestre de printemps, mais comme une seule valeur par variable peut être utilisée pour l'analyse, il n'est pas possible de tenir compte de ces modifications. Seule la première valeur entre dans la statistique.

Dans certains cas (p. ex. dans le cadre de la filière de niveau diplôme Sec. II), une immatriculation simultanée dans deux hautes écoles est autorisée (double immatriculation)[3]. Il en résulte une double saisie des données sur le type de hautes écoles, la haute école, le niveau d'études et le domaine d'études. Pour les analyses, chaque personne ne peut se voir attribuer qu'une seule haute école, une seule branche d'études et un seul niveau d'études. On saisit donc comme haute école celle dans laquelle l'étudiant a été évalué pour le plus grand nombre de crédits ECTS pendant l'année. On détermine ensuite sur cette base le niveau d'études et la branche d'études dans lesquels la personne était immatriculée dans cette haute école et qui a été utilisée pour l'analyse.

Intensité moyenne des études durant une phase d'études
Lors du calcul de l'intensité moyenne des études durant une phase d'études (bachelor, master ou diplôme Sec. II), les périodes «inactives», c'est-à-dire les années d'études durant lesquelles les étudiants ne font pas évaluer de prestations, sont prises en compte, ce qui n'est pas le cas lors du calcul de l'intensité annuelle des études.

Différentes raisons peuvent amener les étudiants à prendre un congé (stage ou séjour d'études dans le cadre des études, service militaire, maladie, accident ou grossesse). Dans certains cas, il leur est toutefois possible d'acquérir des crédits ECTS durant un congé. À l'EPF de Zurich p. ex., les étudiants peuvent demander un congé pour se préparer à répéter un examen pour autant qu'ils ne fréquentent pas de cours durant cette période. Il arrive aussi que des crédits soient accordés pour des stages à des étudiants pourtant en congé. Il ne serait donc pas logique d'exclure les semestres de congé du calcul de l'intensité moyenne des études sur une phase d'études.

[3] Cette exception concerne environ 500 étudiants par an.

Analyse de l'intensité des études sur une phase d'études complète — G A1

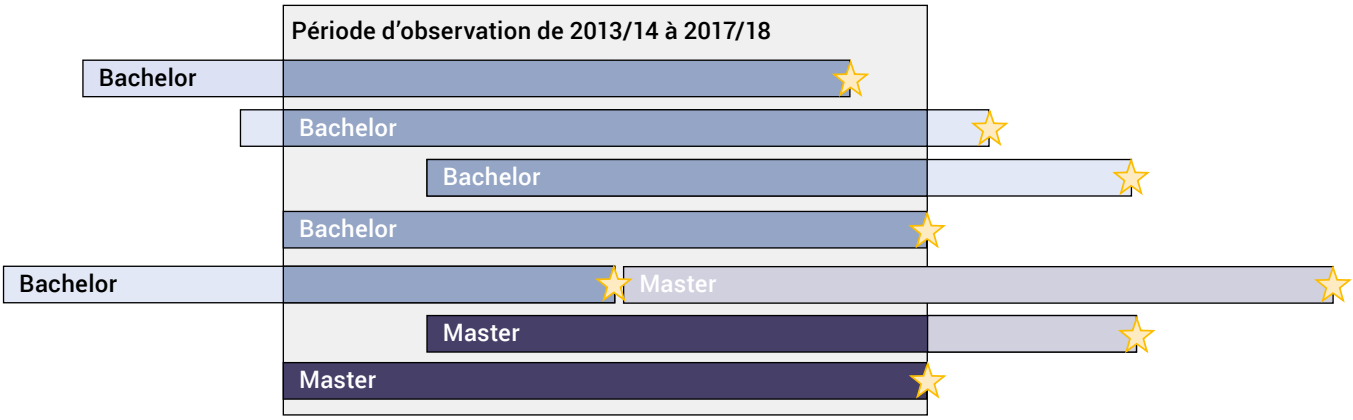

Exemple de lecture: l'analyse porte sur les parties en foncé d'une phase d'études mais pas sur les parties en clair. Les étoiles marquent un examen final d'une phase d'études.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

Les étudiants qui font un séjour d'études à l'étranger font exception à cette règle, puisqu'ils font évaluer leurs prestations à l'étranger, mais que ces dernières ne sont pas prises en compte dans le relevé ASBOS, qui se limite à la Suisse. Une année académique passée à l'étranger lors de laquelle aucune prestation n'a été évaluée en Suisse n'entre par conséquent pas dans le calcul de la moyenne d'intensité des études pour une phase d'études.

Les données ASBOS sont disponibles pour cinq années académiques consécutives, mais il est important de ne pas limiter l'analyse aux étudiants qui ont terminé une phase d'études durant ces années-là. Intensité et durée des études étant fortement liées, on exclurait ce faisant du calcul les personnes étudiant à de faibles intensités, ce qui biaiserait l'analyse.

Afin de bien délimiter les données des différentes phases d'études, les étudiants sont pris en compte dès le début de la période d'observation, jusqu'à l'examen final du niveau d'études correspondant, ou dès le début de la phase d'études – pour autant qu'elle soit incluse dans la période d'observation – jusqu'à la fin de la phase d'études ou de la période d'observation (voir le schéma dans G A1).

Lacunes

Les principes appliqués par les différents types de hautes écoles n'étant pas les mêmes, il n'a pas été possible d'introduire une méthode de relevé livrant des bases comparables pour tous les types de hautes écoles. Les hautes écoles spécialisées relèvent les crédits ECTS inscrits pour calculer leur financement. Pour le calcul de l'intensité des études, on recourt toutefois aux crédits évalués, car des informations essentielles font encore défaut au moment de l'inscription. La présente publication se limite donc aux prestations qui ont été fournies dans une HEU ou une HEP.

En raison de problèmes techniques, seule une partie des données de la Faculté de Droit de l'Université de Bâle ainsi que de celles de Médecine humaine et de Médecine dentaire de l'Université de Berne ont été livrées pour l'année académique 2013/2014. Les analyses ne contiennent par conséquent pas de données pour l'année 2013/2014 sur les étudiants de ces branches.

Pour les années académiques allant de 2013/2014 à 2016/2017, des étudiants manquent dans les données fournies par la HEP de Zurich (PH ZH) et la HEP de Schaffhouse (PH SH), ce qui biaise en particulier le calcul de l'intensité des études sur une phase d'études en fonction de la haute école. Cette analyse sur une phase d'études a donc été réalisée sans les données de ces deux HEP.

Abréviations

ASBOS	Adaptation de la statistique des étudiants au système de Bologne (Anpassung der Studierendenstatistik an das Bologna-System)
Diplôme Sec. II	Filière d'études de niveau diplôme pour la formation des enseignants du degré secondaire II
ECTS	Crédits accordés dans le cadre du système européen de transfert et d'accumulation de crédits, le European Credit Transfer and Accumulation System
EPT	Équivalent plein temps des études
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HEU	Haute école universitaire
N	Nombre d'effectifs
SIUS	Système d'information universitaire suisse

Hautes écoles universitaires

Uni BS	Universität Basel
Uni BE	Universität Bern
Uni FR	Université de Fribourg
Uni GE	Université de Genève
IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
Uni LS	Université de Lausanne
Uni LU	Universität Luzern
Uni NE	Université de Neuchâtel
Uni SG	Universität St. Gallen
Uni ZH	Universität Zürich
USI	Università della Svizzera italiana
FS-CH	Formation universitaire à distance Suisse
EPFL	EPF Lausanne
ETHZ	ETH Zürich

Hautes écoles pédagogiques

PH FHNW	Pädagogische Hochschule FHNW
SUPSI-DFA	Dipartimento formazione e apprendimento (DFA), SUPSI
HfH	Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich
PH ZH	Pädagogische Hochschule Zürich, ZFH
HEP BEJUNE	Haute école pédagogique BEJUNE
HEP VD	Haute école pédagogique du Canton de Vaud
HEP VS	Haute école pédagogique du Valais
PH FR	Haute école pédagogique Fribourg / Pädagogische Hochschule Freiburg
PH BE	Pädagogische Hochschule Bern
PH LU	Pädagogische Hochschule Luzern
PH SZ	Pädagogische Hochschule Schwyz
PH ZG	Pädagogische Hochschule Zug
SHLR	Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach
PH TG	Pädagogische Hochschule Thurgau
PH SH	Pädagogische Hochschule Schaffhausen
PH GR	Pädagogische Hochschule Graubünden
PH SG	Pädagogische Hochschule St. Gallen
EHB	Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung – EHB, Zollikofen Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle – IFFP, Lausanne Istituto Universitario Federale per la Formazione Professionale – IUFFP, Lugano

Bibliographie

OFS (2016), *Intensité des études et mobilité des étudiants. Méthodes et résultats du relevé ASBOS 2013/14*, Neuchâtel mars 2016.

OFS (2017), *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s,* Neuchâtel novembre 2017.

OFS (2018), *Intensité des études et mobilité des étudiants. Années d'études 2014/15 à 2016/17,* Neuchâtel novembre 2018.

OFS (2019), *Mobilité des étudiants des hautes écoles suisses de 2013 à 2016,* Neuchâtel janvier 2019.

OFS (2020), *Étudiants à temps partiel dans les hautes écoles suisses, Rapport thématique de l'enquête 2016 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s,* Neuchâtel mars 2020.

Informations complémentaires

OFS, Système d'information universitaire suisse (SIUS) et adaptation de la statistique des étudiants au système de Bologne (ASBOS, Anpassung der Studierendenstatistik an das Bologna-System): www.education-stat.admin.ch → Personnes en formation → Degré tertiaire – Hautes écoles → Hautes écoles universitaires → Intensité des études

OFS, situation sociale et économique des étudiants (SSEE): www.studierende-stat.admin.ch

HEU: Intensité moyenne des études pendant la phase d'études dans la période de 2013/2014 à 2017/2018 selon la haute école, le niveau d'études et le domaine d'études

TA 1

	Total				Uni BS				Uni BE				Uni FR			
	Bachelor		Master		Bachelor		Master		Bachelor		Master		Bachelor		Master	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
Total	**83%**	**112 910**	**74%**	**83 312**	**75%**	**9 096**	**77%**	**6 594**	**77%**	**10 798**	**74%**	**8 713**	**82%**	**8 504**	**58%**	**5 731**
1 Sciences humaines et sociales	**77%**	**34 853**	**67%**	**23 817**	**67%**	**2 804**	**69%**	**2 037**	**71%**	**3 829**	**71%**	**2 968**	**77%**	**4 302**	**51%**	**3 070**
1.1 Théologie	54%	942	58%	569	50%	82	52%	43	63%	123	67%	98	62%	148	46%	144
1.2 Langues et littérature (LL)	72%	4 978	63%	3 991	64%	287	60%	249	72%	899	73%	579	79%	541	47%	497
1.3 Sciences historiques et culture	66%	4 796	59%	3 601	57%	269	59%	324	62%	1 090	64%	855	67%	769	45%	437
1.4 Sciences sociales	83%	19 806	72%	14 096	79%	946	80%	945	76%	1 717	74%	1 436	80%	2 639	54%	1 747
1.5 Sciences humaines et soc. pluridisc./autre	73%	4 331	60%	1 560	62%	1 220	62%	476					77%	205	43%	245
2 Sciences économiques	**84%**	**19 242**	**67%**	**14 887**	**94%**	**1 353**	**61%**	**879**	**75%**	**1 871**	**62%**	**1 540**	**80%**	**832**	**59%**	**1 100**
3 Droit	**80%**	**12 333**	**77%**	**9 999**	**53%**	**753**	**96%**	**461**	**79%**	**1 447**	**77%**	**1 331**	**100%**	**1 383**	**75%**	**961**
4 Sciences exactes et naturelles	**87%**	**19 811**	**78%**	**13 612**	**71%**	**1 611**	**68%**	**991**	**76%**	**1 828**	**80%**	**1 317**	**78%**	**1 385**	**66%**	**405**
4.1 Sciences exactes	88%	8 023	75%	5 340	66%	453	55%	259	69%	544	63%	316	73%	251	72%	147
4.2 Sciences naturelles	84%	9 864	81%	6 811	72%	995	73%	676	80%	1 284	87%	958	79%	1 052	63%	245
4.3 Sciences exactes et nat. pluridisc./autre	95%	1 924	81%	1 461	74%	163	72%	56			64%	43	87%	82	69%	13
5 Médecine et pharmacie	**92%**	**10 207**	**87%**	**7 330**	**88%**	**1 384**	**98%**	**1 586**	**91%**	**1 199**	**89%**	**1 309**	**94%**	**440**		
5.1 Médecine humaine	94%	7 158	91%	4 616	96%	631	108%	853	96%	638	93%	666	95%	383		
5.2 Médecine dentaire	90%	634	90%	525	87%	128	97%	119	92%	86	106%	99	91%	37		
5.3 Médecine vétérinaire	88%	632	94%	538					86%	283	95%	267				
5.4 Pharmacie	86%	1 740	81%	1 100	81%	604	94%	436	84%	192			74%	20		
5.5 Médecine et pharmacie pluridisc./autre	79%	43	64%	551	61%	21	62%	178			67%	277				
6 Sciences techniques	**92%**	**13 622**	**80%**	**11 042**												
6.1 Sciences de la construction et mensuration	94%	4 851	85%	4 620												
6.2 Génies mécanique et électrique	93%	6 968	77%	4 599												
6.3 Agriculture et sylviculture	85%	665	66%	458												
6.4 Sciences techniques pluridisc./autre	88%	1 138	75%	1 365												
7 Interdisciplinaire et autre	**81%**	**2 842**	**73%**	**2 625**	**75%**	**1 191**	**74%**	**640**	**83%**	**624**	**70%**	**248**	**93%**	**162**	**75%**	**195**

Sans l'IUKB et sans les étudiants qui en 2013/2014 étaient immatriculés dans les domaines du Droit de l'Uni BS ou de la Médecine humaine, resp. Médecine dentaire de l'Uni BE.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

HEU: Intensité moyenne des études pendant la phase d'études dans la période de 2013/2014 à 2017/2018 selon la haute école, le niveau d'études et le domaine d'études (suite) TA1

	Uni GE				IHEID		Uni LS				Uni LU			
	Bachelor		Master		Master		Bachelor		Master		Bachelor		Master	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
Total	**93%**	**13 463**	**75%**	**8 977**	**96%**	**1 511**	**88%**	**12 499**	**80%**	**8 906**	**61%**	**2 092**	**71%**	**2 071**
1 Sciences humaines et sociales	**91%**	**7 034**	**68%**	**4 026**	**96%**	**1 511**	**83%**	**4 115**	**70%**	**2 584**	**59%**	**901**	**69%**	**817**
1.1 Théologie	48%	138	52%	52			77%	58	74%	65	40%	191	56%	68
1.2 Langues et littérature (LL)	83%	803	67%	1 218			80%	311	59%	345				
1.3 Sciences historiques et culture	71%	204	58%	338			78%	235	59%	174	55%	286	61%	163
1.4 Sciences sociales	96%	5 140	70%	2 238	96%	1 511	86%	2 398	78%	1 538	71%	424	72%	586
1.5 Sciences humaines et soc. pluridisc./autre	77%	749	73%	180			79%	1 113	56%	462				
2 Sciences économiques	**100%**	**1 634**	**73%**	**708**			**91%**	**2 703**	**92%**	**2 354**	**67%**	**202**	**61%**	**49**
3 Droit	**95%**	**1 554**	**84%**	**1 321**			**90%**	**1 544**	**78%**	**1 527**	**62%**	**860**	**72%**	**1 154**
4 Sciences exactes et naturelles	**92%**	**1 106**	**75%**	**1 267**			**92%**	**1 331**	**86%**	**1 001**				
4.1 Sciences exactes	90%	493	68%	315										
4.2 Sciences naturelles	93%	613	80%	706			91%	1 194	86%	993				
4.3 Sciences exactes et nat. pluridisc./autre			68%	246			99%	137	96%	8				
5 Médecine et pharmacie	**94%**	**2 083**	**85%**	**1 257**			**89%**	**2 393**	**81%**	**953**				
5.1 Médecine humaine	95%	1 567	88%	809			88%	2 238	84%	860				
5.2 Médecine dentaire	92%	207	95%	105			90%	3						
5.3 Médecine vétérinaire														
5.4 Pharmacie	89%	287	74%	340			92%	152						
5.5 Médecine et pharmacie pluridisc./autre	96%	22	94%	3					58%	93				
6 Sciences techniques														
6.1 Sciences de la construction et mensuration														
6.2 Génies mécanique et électrique														
6.3 Agriculture et sylviculture														
6.4 Sciences techniques pluridisc./autre														
7 Interdisciplinaire et autre	**60%**	**52**	**80%**	**398**			**95%**	**413**	**69%**	**487**	**58%**	**129**	**65%**	**51**

Sans l'IUKB et sans les étudiants qui en 2013/2014 étaient immatriculés dans les domaines du Droit de l'Uni BS ou de la Médecine humaine, resp. Médecine dentaire de l'Uni BE.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

HEU: Intensité moyenne des études pendant la phase d'études dans la période de 2013/2014 à 2017/2018 selon la haute école, le niveau d'études et le domaine d'études (suite) TA 1

	Uni NE				Uni SG				Uni ZH				USI			
	Bachelor		Master		Bachelor		Master		Bachelor		Master		Bachelor		Master	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
Total	**90%**	**3 574**	**62%**	**2 575**	**77%**	**6 828**	**58%**	**6 048**	**77%**	**19 915**	**76%**	**12 347**	**91%**	**2 136**	**71%**	**2 396**
1 Sciences humaines et sociales	**86%**	**1 519**	**52%**	**1 131**	**55%**	**98**	**53%**	**486**	**72%**	**8 726**	**71%**	**4 386**	**83%**	**653**	**59%**	**612**
1.1 Théologie			46%	3					56%	202	62%	96				
1.2 Langues et littérature (LL)	77%	122	41%	141					65%	1 873	68%	873	79%	142	44%	89
1.3 Sciences historiques et culture	76%	109	42%	318					68%	1 760	66%	894			50%	16
1.4 Sciences sociales	93%	582	58%	669	55%	98	53%	486	78%	4 553	75%	2 326	83%	511	62%	507
1.5 Sciences humaines et soc. pluridisc./autre	83%	706							67%	338	71%	197				
2 Sciences économiques	**92%**	**369**	**77%**	**475**	**77%**	**6 276**	**57%**	**4 811**	**84%**	**3 058**	**75%**	**2 063**	**92%**	**656**	**62%**	**908**
3 Droit	**88%**	**528**	**55%**	**545**	**79%**	**454**	**72%**	**557**	**74%**	**3 050**	**80%**	**2 086**				
4 Sciences exactes et naturelles	**93%**	**549**	**84%**	**377**					**79%**	**3 312**	**77%**	**1 795**	**96%**	**196**	**76%**	**174**
4.1 Sciences exactes	89%	121	67%	119					74%	790	68%	455	96%	196	76%	174
4.2 Sciences naturelles	94%	391	92%	258					81%	2 522	80%	1 340				
4.3 Sciences exactes et nat. pluridisc./autre	97%	37														
5 Médecine et pharmacie	**104%**	**437**							**93%**	**1 769**	**84%**	**1 901**				
5.1 Médecine humaine	106%	389							94%	1 247	84%	1 428				
5.2 Médecine dentaire									87%	173	75%	202				
5.3 Médecine vétérinaire									89%	349	92%	271				
5.4 Pharmacie	89%	48														
5.5 Médecine et pharmacie pluridisc./autre																
6 Sciences techniques													**98%**	**631**	**91%**	**702**
6.1 Sciences de la construction et mensuration													98%	631	91%	702
6.2 Génies mécanique et électrique																
6.3 Agriculture et sylviculture																
6.4 Sciences techniques pluridisc./autre																
7 Interdisciplinaire et autre	**86%**	**172**	**61%**	**47**			**65%**	**194**			**61%**	**116**				

Sans l'IUKB et sans les étudiants qui en 2013/2014 étaient immatriculés dans les domaines du Droit de l'Uni BS ou de la Médecine humaine, resp. Médecine dentaire de l'Uni BE.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

HEU: Intensité moyenne des études pendant la phase d'études dans la période de 2013/2014 à 2017/2018 selon la haute école, le niveau d'études et le domaine d'études (fin) TA1

	FS-CH				EPFL				ETHZ			
	Bachelor		Master		Bachelor		Master		Bachelor		Master	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
Total	**56%**	**1 920**	**53%**	**66**	**102%**	**8 713**	**92%**	**5 531**	**87%**	**13 372**	**73%**	**11 846**
1 Sciences humaines et sociales	**55%**	**872**	**50%**	**10**							**62%**	**179**
1.1 Théologie												
1.2 Langues et littérature (LL)												
1.3 Sciences historiques et culture	55%	74									56%	82
1.4 Sciences sociales	54%	798	50%	10							66%	97
1.5 Sciences humaines et soc. pluridisc./autre												
2 Sciences économiques	**56%**	**288**										
3 Droit	**57%**	**760**	**54%**	**56**								
4 Sciences exactes et naturelles					**102%**	**3 574**	**91%**	**2 177**	**88%**	**4 919**	**74%**	**4 108**
4.1 Sciences exactes					102%	2 212	87%	1 381	88%	2 963	74%	2 174
4.2 Sciences naturelles					102%	433	95%	313	89%	1 380	74%	1 322
4.3 Sciences exactes et nat. pluridisc./autre					103%	929	98%	483	88%	576	75%	612
5 Médecine et pharmacie									**88%**	**502**	**71%**	**324**
5.1 Médecine humaine									88%	65		
5.2 Médecine dentaire												
5.3 Médecine vétérinaire												
5.4 Pharmacie									88%	437	71%	324
5.5 Médecine et pharmacie pluridisc./autre												
6 Sciences techniques					**102%**	**5 139**	**92%**	**3 259**	**86%**	**7 852**	**73%**	**7 081**
6.1 Sciences de la construction et mensuration					102%	1 947	93%	1 426	86%	2 273	79%	2 492
6.2 Génies mécanique et électrique					102%	3 192	91%	1 796	85%	3 776	69%	2 803
6.3 Agriculture et sylviculture									85%	665	66%	458
6.4 Sciences techniques pluridisc./autre							123%	37	88%	1 138	73%	1 328
7 Interdisciplinaire et autre							**90%**	**95**	**101%**	**99**	**80%**	**154**

Sans l'IUKB et sans les étudiants qui en 2013/2014 étaient immatriculés dans les domaines du Droit de l'Uni BS ou de la Médecine humaine, resp. Médecine dentaire de l'Uni BE.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2020

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

00 Bases statistiques et généralités
01 Population
02 Espace et environnement
03 Travail et rémunération
04 Économie nationale
05 Prix
06 Industrie et services
07 Agriculture et sylviculture
08 Énergie
09 Construction et logement
10 Tourisme
11 Mobilité et transports
12 Monnaie, banques, assurances
13 Sécurité sociale
14 Santé
15 Éducation et science
16 Culture, médias, société de l'information, sport
17 Politique
18 Administration et finances publiques
19 Criminalité et droit pénal
20 Situation économique et sociale de la population
21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse

L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse

Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).
www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?

Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.
www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive

La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.
www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives

L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.
www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique
058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

Depuis la mise en œuvre de la réforme de Bologne, les prestations fournies par les étudiants des hautes écoles sont mesurées en crédits ECTS. L'analyse de ces crédits permet de dresser un tableau détaillé de l'intensité des études (exprimée en pourcentage par rapport à des études à plein temps) auprès des hautes écoles suisses.

L'analyse des données donne une vue d'ensemble des activités des étudiants auprès des hautes écoles universitaires et des hautes écoles pédagogiques durant les années académiques 2013/2014 à 2017/2018. Cette analyse ne se limite pas à l'observation de l'une ou l'autre année académique, mais porte également sur les phases d'études complètes.

Quelle est l'intensité des études en fonction de la haute école, du niveau d'études et de la branche d'études? Cette intensité est-elle plus forte au début des études qu'à la fin? Est-elle plus élevée chez les femmes que chez les hommes? Observe-t-on des écarts entre étudiants plus jeunes et plus âgés, ou entre étudiants scolarisés au préalable en Suisse et étudiants scolarisés au préalable à l'étranger? C'est à ces questions, parmi d'autres, que répond cette publication, en se fondant sur les données chiffrées.

En ligne
www.statistique.ch

Imprimés
www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. 058 463 60 60

Numéro OFS
1594-1802

ISBN
978-3-303-15665-0

La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch